



# rapport financier semestriel 2015

# sommaire

---

<b>1</b>	<b>Message du Directeur Général</b>	<b>1</b>
<hr/>		
<b>2</b>	<b>Chiffres clés du premier semestre 2015</b>	<b>3</b>
<hr/>		
<b>3</b>	<b>Faits marquants – contrats 2015</b>	<b>4</b>
<hr/>		
<b>4</b>	<b>Rapport semestriel d'activité</b>	<b>6</b>
<hr/>		
<b>5</b>	<b>États financiers consolidés de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY au 30 juin 2015</b>	<b>13</b>
<hr/>		
<b>6</b>	<b>Déclaration de la personne responsable du Rapport financier semestriel</b>	<b>53</b>
<hr/>		
<b>7</b>	<b>Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</b>	<b>54</b>

---

# 1

## Message du Directeur Général

Le lancement de notre marque mondiale unique SUEZ a marqué le premier semestre 2015.

Présent dans 70 pays, le Groupe s'exprimait au travers de 40 marques (Sita, Degrémont, Lyonnaise des Eaux, Agbar, Aqualogy, United Water, Ondeo Industrial Solutions, Safege...) nées de son développement notamment à l'international et de l'intégration de nouveaux métiers. Depuis mars 2015, toutes ces marques commerciales se fédèrent autour d'une seule et même enseigne positionnée sur la gestion durable des ressources : SUEZ environnement. Le Conseil d'Administration du 28 juillet 2015 a décidé de parachever cette transformation : SUEZ environnement devient SUEZ, un nom bref, fort et chargé d'histoire. Cette évolution répond à deux objectifs majeurs : simplifier l'architecture multi-marques existante et renforcer les convergences entre les métiers du Groupe, afin de mieux répondre aux nouvelles attentes globales des clients, collectivités ou industriels.

Le passage à la marque unique amplifiera la stratégie de développement du Groupe et confortera son positionnement comme un des acteurs clés de la révolution de la ressource. Jusqu'à présent structuré autour de deux grands métiers, l'eau et les déchets, le Groupe affiche désormais un positionnement centré sur la gestion durable des ressources articulé autour de quatre activités principales : la gestion du grand cycle de l'eau, le recyclage et la valorisation des déchets, les solutions de traitement de l'eau, le conseil pour un aménagement durable des villes et des territoires.

L'activité du semestre a été également marquée par la poursuite d'une activité commerciale dynamique, et ce malgré un contexte macroéconomique toujours peu porteur en Europe. Ainsi, le chiffre d'affaires s'établit à 7 295 millions d'euros, en hausse par rapport à 2014 de près de 6 % du fait notamment d'effets de change positifs pour plus de 3 %, et d'une croissance organique de près de 2 %.

Les activités Eau Europe sont en croissance. Elles bénéficient notamment de volumes globalement en hausse, d'augmentations tarifaires tant en Espagne, qu'en France et au Chili, ainsi que du dynamisme des nouveaux services, qui affichent une hausse de 14 % du chiffre d'affaires. L'activité commerciale du semestre a été très positive avec le gain des contrats d'eau potable de la presqu'île de Gennevilliers, de la ville de Calais et celui de la gestion de l'eau et de l'assainissement de la communauté urbaine d'Alençon.

Le chiffre d'affaires des activités de Recyclage et Valorisation Europe a été positivement impacté par l'effet de change favorable lié à l'appréciation de la livre sterling contre l'euro. Il est ainsi en progression de 0,9 % et ce dans un environnement macroéconomique toujours incertain en Europe, qui s'est traduit par des indices de production industrielle variables selon les pays. Les volumes traités par le Groupe en Europe sont en hausse de + 0,8 %, résultant essentiellement du démarrage des nouvelles installations, notamment celle de l'usine de valorisation énergétique de Suffolk au Royaume-Uni d'une capacité de 269 000 tonnes récemment inaugurée. Le semestre a par ailleurs été marqué par des succès commerciaux significatifs comme celui du gain du contrat de conception-construction-exploitation du centre de valorisation des déchets d'Ivry-Paris-XIII.

À l'International, le semestre a été marqué par la mise en place effective au 1<sup>er</sup> janvier de notre nouvelle organisation matricielle qui s'appuie désormais sur cinq *business units* géographiques, Afrique-Moyen-Orient-Inde, Amérique du Nord, Australie, Asie, et Europe-Latam (Amérique latine), pour renforcer l'efficacité commerciale, et quatre lignes métiers, à savoir, la conception-construction, les solutions industrielles, les services de l'eau et la gestion des déchets pour capitaliser sur l'ensemble des expertises du Groupe.

Par ailleurs, l'activité de chacune de nos zones géographiques à l'international est en croissance, bénéficiant non seulement d'effets de change positifs, mais aussi de la contribution des sociétés nouvellement acquises, comme Process Group, Poseidon et B&V Group. En outre, depuis le début de l'année, SUEZ a remporté de nombreux succès commerciaux, comme le contrat pour l'exploitation d'une station de traitement des eaux usées de Gabal el Asfar en Égypte, ou celui pour la fourniture d'équipement et la supervision de la mise en service d'une station de recyclage des eaux usées pour Beijing Drainage Group en Chine, ou encore celui pour le traitement des eaux usées de la ville de Brno en République Tchèque. Le Groupe a également signé un nouveau

partenariat avec Chongqing Water Group pour accélérer son développement en Chine tant sur les métiers de l'eau que ceux des déchets, à travers une société commune, Derun Environment.

En termes de performance opérationnelle, le résultat brut d'exploitation (EBITDA <sup>(1)</sup>) s'établit à 1 293 millions d'euros, en baisse de 34 millions d'euros par rapport à l'EBITDA du premier semestre 2014 car celui-ci comprenait 129 millions d'euros de plus-value de cession de titres de la CEM par Sino-French Holdings Limited sans équivalent en 2015. Retraité de cette plus-value de cession, l'EBITDA est en hausse de + 8 % par rapport à 2014, avec une marge EBITDA sur chiffre d'affaires solide à 17,7 %.

L'EBIT <sup>(2)</sup> à 604 millions d'euros apparaît également en baisse par rapport au premier semestre 2014, mais retraité de la plus-value de cession des titres CEM, il ressort en forte hausse à + 14 %. Après prise en compte de l'impact de la nouvelle interprétation IFRIC 21, le résultat net part du Groupe s'élève à 141 millions d'euros comparé à 255 millions en 2014 (y compris la plus-value de cession CEM).

La dette financière nette s'établit, quant à elle, à 8 024 millions d'euros. Elle est en hausse par rapport à celle de fin juin 2014 (7 295 millions d'euros) du fait principalement d'effets de change défavorables. Elle est aussi en hausse par rapport à celle de fin décembre 2014 (7 186 millions d'euros) du fait de ces effets de change défavorables auxquels s'ajoute la mise en paiement du dividende. Le ratio Dette nette sur EBITDA s'établit à 3,1 contre 2,8 au 30 juin 2014.

Compte tenu de ces résultats satisfaisants, SUEZ maintient l'ensemble de ses objectifs 2015.

Ainsi, s'appuyant sur une nouvelle marque unique, une organisation plus transversale et intégrée, le Groupe affirme un nouveau positionnement ambitieux tourné vers la révolution de la ressource. La révolution est circulaire car elle permet de sécuriser et valoriser les ressources essentielles à notre avenir, avec la vision d'un monde de ressources qui se renouvellent sans fin. Elle est concrète grâce à la mise en œuvre au quotidien des solutions et innovations permettant d'optimiser la gestion des ressources et enfin, elle est collaborative car elle engage tous ceux qui contribuent, chacun à leur échelle, à imaginer et à concevoir le futur de la ressource.

---

(1) Résultat brut d'exploitation y compris la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe, mais avant la prise en compte de l'impact net d'IFRIC 21.

(2) Résultat opérationnel courant y compris la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe, mais avant la prise en compte de l'impact net d'IFRIC 21.

# 2

## Chiffres clés du premier semestre 2015

Le tableau ci-dessous présente des extraits des comptes de résultat, des états de situations financières et des états des flux de trésorerie des comptes consolidés condensés pour les clôtures semestrielles des 30 juin 2015 et 30 juin 2014.

Les informations financières ci-dessous doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés semestriels condensés et le Rapport semestriel d'activité figurant ci-après.

<i>En millions d'euros</i>	<b>30 juin 2015</b>	<b>30 juin 2014 retraité <sup>(a)</sup></b>
Chiffre d'affaires	7 295	6 891
EBITDA <sup>(b)</sup>	1 293	1 326
Résultat net part du Groupe	141	255
Cash-flow libre <sup>(c)</sup>	322	215
Dette financière nette	8 024	7 186
	<i>au 30/06/2015</i>	<i>au 31/12/2014 retraité <sup>(a)</sup></i>

<sup>(a)</sup> Les données au 30 juin 2014 et 31 décembre 2014 ont été retraitées à des fins de comparabilité pour prise en compte de l'interprétation IFRIC 21.

<sup>(b)</sup> L'indicateur EBITDA est présenté hors impact IFRIC 21.

<sup>(c)</sup> Avant cessions et investissements de développement.

# 3

## Faits marquants – contrats 2015

### Janvier 2015

---

**France** : La Ville de Calais (Pas-de-Calais) attribue le contrat de délégation de service public de l'eau potable à SUEZ environnement, pour une durée de 12 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 79 millions d'euros.

**Oman** : SUEZ environnement remporte le contrat de construction et d'exploitation de l'extension du centre de stockage de déchets municipaux à Mascate. Le contrat porte sur une durée de cinq ans et un chiffre d'affaires cumulé de 32 millions d'euros.

### Février 2015

---

**France** : Le SYCTOM et le Groupement IP13, conduit par SUEZ environnement, signent le contrat de conception-construction-exploitation du centre de valorisation des déchets d'Ivry-Paris-XIII. Le montant global de ce marché s'élève à 1,8 milliard d'euros sur 23 ans dont la moitié en investissements.

**Canada** : SUEZ environnement a acquis Poseidon, une société canadienne spécialisée dans les systèmes de séparation pour le traitement des eaux industrielles. Poséidon a généré un chiffre d'affaires de près de 9 millions d'euros sur le dernier exercice.

**Royaume-Uni** : SUEZ environnement a acquis B&V Group, une entreprise britannique spécialisée dans les produits chimiques pour le traitement de l'eau, l'équipement et les services pour le secteur de l'industrie. Cette société génère un chiffre d'affaires annuel d'environ 16 millions d'euros.

**Égypte** : SUEZ environnement a remporté le contrat d'opération et de maintenance de deux des installations de traitement des eaux usées de la station Gabal El Asfar au Caire, pour une durée de quatre ans et un chiffre d'affaires global de 84 millions d'euros. Ce contrat a été remporté en consortium avec trois entreprises égyptiennes : DHCU, ARCOM et ICAT.

### Mars 2015

---

**France** : SUEZ environnement inaugure au Pecq (Yvelines) un centre pour la supervision de l'ensemble des infrastructures de télérelève et de Smart Water en France et à l'international : le Smart Operation Center.

**France** : SUEZ environnement remporte le contrat de délégation de service public d'eau potable du Syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers (SEPG) (Hauts-de-Seine) pour une durée de 12 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 639 millions d'euros.

**France** : Toutes les marques commerciales qui composent le Groupe, se fédèrent autour d'une seule et même marque : SUEZ environnement, positionnée sur la gestion durable des ressources.

**France** : SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a procédé à une troisième émission de titres super subordonnés à durée indéterminée (ou hybrides), pour un montant nominal de 500 millions d'euros avec un coupon de 2,50 %, après une émission inaugurale en 2010 et une autre en juin 2014. Les fonds levés sont notamment affectés au rachat et au remboursement des obligations hybrides émises en septembre 2010 (qui portent intérêt au taux de 4,82 %) pour un montant nominal de 450 millions d'euros.

## Avril 2015

**Argentine :** Le CIRDI (Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements) a rendu le 9 avril 2015 une décision qui condamne la République Argentine à verser 405 millions de dollars US aux actionnaires d'Aguas Argentinas en réparation du préjudice subi dans le cadre de la terminaison du contrat de concession d'eau et d'assainissement d'Aguas Argentinas, à Buenos Aires.

**France :** La Communauté Urbaine d'Alençon (Orne) renouvelle sa confiance à SUEZ environnement, via sa filiale Eaux de Normandie, pour la gestion de ses services publics d'eau potable et d'assainissement. Les deux contrats conclus pour une durée de 12 ans chacun représentent un chiffre d'affaires cumulé de 68 millions d'euros. Ils entreront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Corée du Sud :** SUEZ environnement poursuit le développement de ses activités via la signature de deux Protocoles d'accord avec des partenaires coréens, le premier avec ENK Co. Ltd à Busan portant sur le développement de solutions de traitement des eaux de ballast des navires, et le second avec Korean Water Resources Corporation portant sur un projet commun de recherches sur les technologies du Smart Water, le partage de savoir-faire et un développement conjoint dans le domaine de l'eau en Corée du Sud ainsi que sur les marchés à l'international.

**France :** SUEZ environnement a réalisé l'acquisition de la société Nantaise des Eaux Services, spécialisée dans la production et la distribution d'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées. Cette société a généré en 2014 un chiffre d'affaires de 38 millions d'euros.

## Mai 2015

**Croatie :** SUEZ environnement remporte deux contrats, le premier pour la conception et la construction d'une station d'épuration à Osijek et le second pour superviser la construction d'un réseau d'assainissement, d'une station d'épuration et la rénovation du réseau de distribution d'eau à Vukovar.

**France :** SUEZ environnement remporte un deuxième contrat avec le Syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers. Ce nouveau contrat de fourniture d'eau potable en gros d'une

durée de 15 ans représente un chiffre d'affaires cumulé de 234 millions d'euros.

**Chine :** SUEZ environnement a signé un nouveau contrat de plus de 140 millions d'euros avec Beijing Drainage Group. SUEZ environnement fournira les équipements et supervisera la mise en service prévue mi-2016 de la station de recyclage des eaux usées Huai Fang à Pékin.

## Juin 2015

**Singapour :** Un protocole d'accord signé entre le *Public Authority Board*, l'Agence nationale de l'eau de Singapour, et SUEZ environnement pour une période de cinq ans renouvelable, prévoit le partage de savoir-faire et le développement conjoint de technologies pour protéger la ressource en eau et sensibiliser habitants et industriels à la nécessité de la préserver.

**France :** SUEZ environnement annonce le développement d'une solution de recyclage et valorisation des composites carbone, utilisés jusqu'à 50 % dans la fabrication des avions. En investissant, avec la start-up CAMILLE, dans la recherche d'une technologie qui permet de séparer et de récupérer les fibres de carbone, SUEZ environnement vise ainsi la valorisation de 90 % en masse d'un avion.

**République Tchèque :** BVK, société détenue à 51 % par la ville de Brno et 46 % par SUEZ environnement, a remporté le contrat pour le traitement des eaux usées de la ville de Brno, deuxième plus grande ville tchèque avec 400 000 habitants. Ce contrat, d'une durée de 10 ans, s'élève à 320 millions d'euros et débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Chine :** SUEZ environnement et New World Services, à travers leur joint-venture 50/50 Suyu, ont signé un accord avec Chongqing Water Assets, en vue de créer un acteur majeur dans le domaine de l'eau et des déchets en Chine : Derun Environment. La société a pour ambition de devenir l'un des acteurs majeurs du marché chinois de la gestion de l'eau et des déchets.

## Juillet 2015

**France :** Sanofi et SUEZ environnement ont signé un accord cadre portant sur l'optimisation de la performance économique et environnementale des sites de production de Sanofi, en France et à l'international, pour une durée de trois ans renouvelable. Dans le cadre de cet accord, SUEZ environnement développera des solutions sur mesure visant à augmenter l'efficacité énergétique des sites de Sanofi et préserver la ressource en eau. Deux projets majeurs ont d'ores et déjà été engagés en France grâce à cet accord.

**France :** Le Syndicat mixte pour l'Adduction d'Eau de la Lys (Nord) choisit SUEZ environnement pour la gestion de son service de production d'eau potable, pour une durée de cinq ans et un chiffre d'affaires global de 23 millions d'euros.

**France :** Le 28 juillet 2015, SUEZ environnement devient SUEZ.

# 4

## Rapport semestriel d'activité

L'activité de SUEZ environnement au cours du premier semestre 2015 est en croissance, soutenue par le dynamisme des secteurs opérationnels Eau Europe et International et malgré un léger recul des activités Recyclage et Valorisation, dans un contexte macroéconomique toujours peu porteur en Europe.

La performance opérationnelle apparaît en baisse par rapport à celle de 2014 du fait de la contribution de la plus-value de cession des activités de production et de distribution d'électricité à Macao pour 129 millions d'euros l'année dernière, sans équivalent sur le premier semestre 2015. Ajusté de cet élément non récurrent, le Groupe affiche une performance solide.

En effet, le **résultat brut d'exploitation (EBITDA <sup>(1)</sup>)** et le **résultat opérationnel courant (EBIT <sup>(1)</sup>)** sont en hausse respectivement de + 8,0 % et de + 14,2 % retraités de cette plus-value de cession.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 141 millions d'euros comparé à 255 millions d'euros au premier semestre 2014 <sup>(2)</sup>. Retraité de cette même plus-value, le résultat net part du Groupe ressort en hausse de + 11,4 %. Cette variation significative s'explique notamment par la hausse de l'EBIT et l'amélioration du résultat financier.

Le **cash-flow libre** avant cessions et investissements de développement s'élève à 322 millions d'euros, en forte progression par rapport au **cash-flow libre** du premier semestre 2014 qui s'établissait à 215 millions d'euros.

La **dette financière nette** s'élève à 8 024 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 7 186 millions d'euros au 31 décembre 2014. Cette hausse affichée provient d'une part d'effets défavorables de change et de mise à valeur de marché des instruments financiers dérivés pour un montant cumulé de 345 millions d'euros et d'autre part du paiement en numéraire des dividendes au cours du premier semestre pour 508 millions d'euros.

## Événements importants du premier semestre 2015

### Renforcement des positions du Groupe dans l'eau industrielle

#### ➔ Acquisition de Poséidon

Début 2015, le Groupe a acquis la société Poséidon pour 27,4 millions de dollars canadiens (19,9 millions d'euros).

Implantée au Canada, Poséidon est spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements compacts et innovants de séparation par flottation, pour le traitement des eaux industrielles.

L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de 12,7 millions de dollars canadiens (environ 9,2 millions d'euros).

#### ➔ Acquisition de B&V Group

Le 2 février 2015, le Groupe a acquis B&V Group pour 12,6 millions de livres sterling (17,2 millions d'euros).

B&V Group est une entreprise britannique spécialisée dans les produits chimiques pour le traitement de l'eau, l'équipement et les services pour le secteur de l'industrie.

L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de 11,7 millions de livres sterling (environ 16,0 millions d'euros).

(1) Après prise en compte de la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe (IFRS 10 & 11) et hors impact IFRIC 21.

(2) Après prise en compte à des fins de comparaison de l'impact net de la norme IFRIC 21 pour - 25 millions d'euros au 30 juin 2014.



## SUEZ environnement fédère l'ensemble de ses activités sous une marque unique, pour accélérer son développement

Présent dans 70 pays, le Groupe SUEZ environnement s'exprime au travers de 40 marques (Sita, Degrémont, Lyonnaise des Eaux, Agbar, Aqualogy, United Water, Ondeo Industrial Solutions, Safege...) nées du développement à l'international et de l'intégration de nouveaux métiers.

À partir du 12 mars 2015, toutes les marques commerciales qui composent le Groupe, se fédèrent autour d'une seule et même marque : SUEZ environnement, positionnée sur la gestion durable des ressources.

Les coûts liés au changement de marque et d'identité visuelle sont présentés sur une ligne distincte dans le compte de résultat.

4

## Nouvelle émission et rachat de titres super subordonnés en circulation

Le 30 mars 2015, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une troisième émission de titres super subordonnés à durée indéterminée, pour un montant de 500 millions d'euros, après une émission inaugurale en 2010 et une autre en juin 2014. Conformément aux dispositions de la norme IAS 32, ces titres ou obligations hybrides constituent des capitaux propres et non une dette dans les comptes consolidés du Groupe. En effet, dans le cours normal de la vie de ces titres, il n'existe aucune obligation directe ou indirecte de verser des intérêts (sauf dans le cas d'une distribution de dividendes par l'émetteur ou de remboursement des titres), de même qu'il n'existe aucune échéance de remboursement final, mais seulement des dates de remboursement optionnel.

Les nouveaux titres porteront intérêt au taux fixe de 2,5 %, révisé pour la première fois sept ans après l'émission sur la base du taux de *swap* à cinq ans, puis tous les cinq ans.

Les fonds levés ont été affectés au rachat et au remboursement des obligations hybrides émises en septembre 2010 (qui portaient intérêt au taux de 4,82 %) pour un montant nominal de 450 millions d'euros.

À la suite de ces deux opérations, l'encours d'obligations hybrides du Groupe atteint 1,0 milliard d'euros au 30 juin 2015.

## Arbitrage contre la République argentine : sentence arbitrale favorable à SUEZ environnement

Le 9 avril 2015, le CIRDI (Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements) a rendu sa décision et condamne la République argentine à verser 405 millions de dollars américains aux actionnaires d'Agua Argentinas en réparation du préjudice subi dans le cadre de la terminaison du contrat de concession d'eau et d'assainissement d'Agua Argentinas, à Buenos Aires <sup>(1)</sup>.

Agua Argentinas, filiale du Groupe, s'était vue attribuer en 1993 la gestion des services d'eau et d'assainissement de la ville de Buenos Aires. Le contrat avait été résilié en 2006 par le gouvernement argentin.

Cette sentence rendue par le CIRDI intervient après plusieurs années de procédure.

Cette décision constitue une étape importante dans le processus de résolution de ce litige. Une nouvelle étape s'ouvre à présent, afin d'obtenir la mise en œuvre de la décision du CIRDI.

## Acquisition de la société Nantaise des Eaux Services

Le 28 avril 2015, SUEZ environnement a acquis à travers sa filiale Lyonnaise des Eaux la société Nantaise des Eaux Services, spécialisée dans la production et la distribution d'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées.

Principalement implantée dans le Grand Ouest et en Guadeloupe, la société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 38 millions d'euros.

(1) Cette procédure d'arbitrage a été initiée par SUEZ, devenue ENGIE, et d'autres co-actionnaires dans la société Agua Argentinas. Cependant, ENGIE et SUEZ environnement ont conclu, préalablement à l'introduction en bourse de cette dernière en 2008, un accord portant transfert économique au profit de SUEZ environnement des droits et obligations liés notamment à la participation détenue par ENGIE dans Agua Argentinas (dont les éventuelles conséquences financières de la procédure d'arbitrage susvisée).

## SUEZ environnement signe un accord pour la création d'un acteur majeur des services à l'environnement en Chine

Le 2 juin 2015, SUEZ environnement et son partenaire New World Services (NWS) ont signé un accord préliminaire de coopération avec Chongqing Water Assets Management Co (CWA) en vue de créer un acteur majeur dans le domaine de l'eau et des déchets en Chine : Derun Environment. Cet accord préliminaire a été confirmé le 30 juin 2015.

En vertu de cet accord, CWA apportera à Derun Environment une participation de 36,6 % dans Chongqing Water Group, société cotée à la Bourse de Shanghai, ainsi que 67,1 % des actions de Chongqing Sanfeng, société qui gère des unités de valorisation énergétique. L'apport de SUEZ environnement et de

NWS à Derun Environment sera constitué des 13,4 % du capital de Chongqing Water Group qu'ils détiennent conjointement, et d'un montant de liquidités. À l'issue de ces opérations, Derun Environment sera détenu à 74,9 % par CWA et à 25,1 % par SUEZ environnement et NWS.

Derun Environment détiendra 50,1 % de Chongqing Water Group, dont la capitalisation boursière s'élève à 51,6 milliards CNY (soit 7,5 milliards d'euros) au 30 juin 2015, et 67,1 % de Chongqing Sanfeng. Derun Environment aura pour vocation d'être une plateforme de développement des services à l'environnement en Chine.

### 4.1 Évolution de l'activité et du résultat des opérations

Au premier semestre 2015, SUEZ environnement a enregistré un **chiffre d'affaires** de 7 295 millions d'euros en croissance de + 5,9 %. Cette hausse de + 404 millions d'euros se décompose comme suit :

- ▶ une croissance organique de + 134 millions d'euros. Le secteur Eau Europe est en hausse de + 56 millions d'euros (+ 2,6 %) grâce notamment aux augmentations tarifaires et au développement des nouveaux métiers. Le secteur Recyclage et Valorisation Europe est en légère baisse à - 0,5 % soit - 17 millions d'euros, avec des situations très inégales selon les pays : la hausse de la contribution du Royaume-Uni, tirée par la mise en service de nouvelles capacités de traitement comme celle de l'usine de Suffolk, et des Pays-Bas, grâce au développement de l'activité recyclage de plastique, est compensée par la diminution de celle de la France, affectée par la baisse des prix du métal recyclé et de l'électricité ainsi que la baisse des volumes enfouis. Enfin, le secteur International affiche une hausse de + 91 millions d'euros (+ 5,9 %) avec des activités en croissance en Europe/Latam, en Afrique/Inde/Moyen-Orient, en Amérique du Nord et en Australie mais un chiffre d'affaires en baisse en Asie, qui s'explique par la moindre activité d'une concession d'eau en Indonésie ;
- ▶ des effets de périmètre positifs de + 43 millions d'euros correspondant essentiellement à la contribution de la société Process Group acquise en 2014 ;
- ▶ des effets de change favorables pour + 227 millions d'euros dus principalement au dollar américain (+ 79 millions d'euros), à la livre sterling (+ 55 millions d'euros), au peso chilien (+ 30 millions d'euros), au dollar australien, (+ 22 millions d'euros), et au dollar de Hong Kong (+ 17 millions d'euros).

L'**EBITDA** est en baisse de 34 millions d'euros à 1 293 millions d'euros, soit - 2,5 %, résultat des variations suivantes :

- ▶ une croissance organique de + 26 millions d'euros soit + 2,0 %, principalement générée par le secteur Eau Europe ;
- ▶ des effets de périmètre négatifs de - 116 millions d'euros, liés avant tout à la contribution en 2014 de la plus-value de cession des activités de production et de distribution d'électricité à Macao pour 129 millions d'euros, sans équivalent en 2015. Pour mémoire, cette cession avait été réalisée par SFH, société co-détenue à parts égales par SUEZ environnement et le groupe New World et consolidée par mise en équivalence avec l'application des nouvelles normes IFRS 10 et 11. Le résultat net part du Groupe de SFH se trouve donc inclus dans l'EBITDA et l'EBIT selon les définitions retenues par SUEZ environnement ;
- ▶ des effets de change favorables pour + 56 millions d'euros.

L'**EBIT** s'élève à 604 millions d'euros, en baisse de - 54 millions d'euros (- 8,2 %) par rapport au premier semestre 2014. Cette baisse s'explique à nouveau par la plus-value de cession de la CEM comme indiqué ci-dessus. Retraité de cet élément non récurrent, l'EBIT est en hausse de + 14,2 %, soit + 75 millions d'euros.

Le **résultat des activités opérationnelles (RAO)** après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe s'élève à 502 millions d'euros à comparer à 616 millions d'euros au premier semestre 2014 <sup>(1)</sup>, en baisse de 114 millions d'euros. Retraité de la contribution de la plus-value de cession de la CEM, le RAO est en hausse de + 15 millions d'euros. Cette variation s'explique par la hausse de l'EBIT (+ 75 millions d'euros) et des éléments exceptionnels pour un montant global de - 59 millions d'euros comprenant principalement les coûts de mise en place de la marque unique et des frais de restructuration.

(1) Après prise en compte en 2014 de l'impact de la norme IFRIC 21 pour - 38 millions d'euros avant effet fiscal.

Le **résultat net part du Groupe** s'élève à 141 millions d'euros, comparé à 255 millions d'euros au premier semestre 2014 <sup>(1)</sup>. Cette variation s'explique principalement par l'évolution du RAO. En effet, les variations des charges financières nettes, de la quote-part de résultat net des autres entreprises mises en équivalence et de la charge d'impôt sont non significatives et se compensent entièrement.

Le **résultat par action** ressort à 0,21 euro sur le premier semestre 2015 contre 0,46 euro <sup>(2)</sup> par action au premier semestre 2014.

## 4.2 Évolution des secteurs opérationnels

Le **chiffre d'affaires** du premier semestre 2015 s'élève à 7 295 millions d'euros en forte hausse de + 5,9 % par rapport à 2014 grâce notamment à des effets de change positifs pour + 3,3 % et une activité soutenue dans les activités Eau Europe et International, mais encore ralentie dans les activités Recyclage et Valorisation Europe, compte tenu d'un contexte macroéconomique toujours peu porteur. Cela se traduit par une croissance organique de + 1,9 %, soit + 134 millions d'euros, qui se décompose par secteur opérationnel de la façon suivante :

L'**Eau Europe** affiche une croissance organique de son chiffre d'affaires de + 2,6 % (+ 56 millions d'euros) due à :

- ▶ une décroissance organique de - 0,3 % chez Lyonnaise des Eaux (- 3 millions d'euros) résultant principalement d'une baisse de l'activité travaux, activité par nature plus volatile ;
- ▶ une croissance organique de + 5,6 % chez Agbar (+ 59 millions d'euros) grâce aux hausses de tarifs, à la croissance des volumes tant en Espagne qu'au Chili et au développement des nouvelles offres.

Le secteur **Recyclage et Valorisation Europe** est en légère baisse organique de - 0,5 % (- 17 millions d'euros) qui s'explique principalement par la diminution des prix de certaines matières premières secondaires sur le semestre, essentiellement le métal recyclé (- 11 %), et par la baisse des volumes enfouis en France, partiellement compensées par la mise en service de nouvelles capacités de traitement au Royaume-Uni et le développement de l'activité recyclage de plastique aux Pays-Bas. Par zone géographique, la variation organique est de - 2,6 % en France, + 2,7 % au Royaume-Uni et en Scandinavie, + 1,6 % dans la zone Benelux/Allemagne et + 0,9 % en Europe centrale.

L'**International** affiche une variation organique de + 5,9 % (+ 91 millions d'euros), résultant des tendances suivantes :

- ▶ forte croissance en Amérique du Nord (+ 6,9 %, + 23 millions d'euros), grâce à l'entrée en opération des nouveaux contrats de Nassau et Middletown, et des prix et volumes en hausse ;
- ▶ croissance en Europe/Latam (+ 5,5 %, + 15 millions d'euros) provenant notamment d'une activité eau industrielle soutenue en France ;

- ▶ dynamisme des activités dans la zone Afrique-Moyen-Orient-Inde (+ 12,3 %, + 48 millions d'euros) due notamment aux activités eau et déchets au Maroc et aux activités de traitement de l'eau au Moyen-Orient ;
- ▶ hausse des activités en Australie (+ 1,8 %, + 8 millions d'euros) grâce aux activités déchets qui poursuivent leur développement ;
- ▶ décroissance en Asie (- 1,4 %, - 2 millions d'euros) résultat principalement de la baisse des activités eau en Indonésie.

L'**EBITDA** s'établit à 1 293 millions d'euros, en variation organique de + 2,0 % (+ 26 millions d'euros) qui se décompose comme suit :

- ▶ l'**Eau Europe** est en croissance organique de + 5,5 % (+ 34 millions d'euros) principalement expliquée par des hausses de tarifs significatives au Chili et dans une moindre mesure en Espagne ;
- ▶ le secteur **Recyclage et Valorisation Europe** est en baisse de - 3,1 % (- 12 millions d'euros) qui s'explique par l'effet volume négatif de l'activité élimination en France, partiellement compensé par la bonne tenue des activités au Royaume-Uni, et la légère amélioration des opérations dans la zone Benelux/Allemagne, et en Europe Centrale ;
- ▶ à l'**International**, l'EBITDA est en augmentation de + 0,5 % (+ 2 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2014 résultant principalement de la bonne tenue des activités en Amérique du Nord.

L'**EBIT** s'établit à 604 millions d'euros, en variation organique de + 3,7 % (+ 24 millions d'euros) qui se décompose comme suit :

- ▶ l'**Eau Europe** est en croissance organique de + 10,7 % (+ 29 millions d'euros) ;
- ▶ le secteur **Recyclage et Valorisation Europe** est en hausse de + 3,7 % (+ 5 millions d'euros) ;
- ▶ à l'**International**, l'EBIT est en augmentation de + 0,9 % (+ 3 millions d'euros).

(1) Après prise en compte en 2014 de l'impact net de la norme IFRIC 21 pour - 25 millions d'euros.

(2) Après prise en compte en 2014 de l'impact de la norme IFRIC 21 pour - 0,05 euro/action.

### 4.3 Autres éléments du compte de résultat

Le **résultat des activités opérationnelles après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe** s'élève à 502 millions d'euros au 30 juin 2015. Il s'explique par l'EBIT de 604 millions d'euros, auquel s'ajoutent - 59 millions d'euros d'éléments exceptionnels nets et - 43 millions d'euros d'impact lié à l'application de la nouvelle interprétation IFRIC 21 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les éléments exceptionnels comprennent principalement - 18 millions d'euros liés à la mise en place de la nouvelle marque mondiale unique, - 8 millions d'euros d'ajustement de valeur d'un contrat de concession d'eau en Indonésie et - 28 millions d'euros de coûts de restructuration.

Le **résultat financier** au 30 juin 2015 s'élève à - 200 millions d'euros contre - 212 millions d'euros au premier semestre 2014. Cette baisse s'explique notamment, par la baisse du coût moyen de la dette nette qui passe de 4,43 % au premier semestre 2014 à 4,30 % au premier semestre 2015.

L'**impôt sur les bénéfices** est en hausse de 4 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014. Le taux effectif d'impôt s'établit à 23,1 %, et s'explique principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France et par un crédit d'impôt perçu en Espagne.

Le **résultat des entreprises associées** non « cœur de métier » est à 0 contre + 6 millions d'euros en 2014 du fait de la cession des activités de production et de distribution d'électricité à Macao en 2014.

Le **résultat net des participations ne donnant pas le contrôle** s'établit à + 111 millions d'euros, en légère hausse de 3 millions d'euros par rapport au premier semestre 2014.

### 4.4 Financement

#### Flux issus des activités opérationnelles

La marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôt (MBAO) s'élève à 1 030 millions d'euros au 30 juin 2015 comparée à 949 millions d'euros au premier semestre 2014 <sup>(1)</sup>, en hausse de près de + 81 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par l'évolution positive de l'EBITDA, hors quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence, qui s'élève à + 70 millions d'euros.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) a un impact négatif de - 207 millions d'euros sur le premier semestre 2015 contre - 262 millions d'euros sur le premier semestre 2014.

Au total, les flux des activités opérationnelles dégagent un excédent de trésorerie de + 787 millions d'euros sur le premier semestre 2015, en hausse de + 173 millions d'euros par rapport au 30 juin 2014, due notamment aux effets décrits ci-dessus cumulés à la baisse des impôts décaissés pour 36 millions d'euros.

#### Flux issus des activités d'investissement

Les flux des activités d'investissement intègrent notamment :

- ▶ des investissements de maintenance pour 316 millions d'euros, soit 4,3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- ▶ des investissements de développement pour 256 millions d'euros ;
- ▶ des investissements financiers pour 73 millions d'euros, correspondant notamment à l'acquisition des titres des sociétés Poseidon et B&V Group à l'international et de Malaquin et Nantaise des Eaux en France ;
- ▶ des cessions pour 62 millions d'euros.

(1) L'impact de l'application de la nouvelle norme IFRIC 21 est neutre globalement au niveau du cash-flow libre, avec une baisse de la MBAO de 38 millions d'euros en 2014 (43 millions d'euros en 2015) compensée par une hausse du besoin en fonds de roulement du même montant.

Pour mémoire, le premier semestre 2014 comprenait également la déconsolidation d'une créance financière (IFRIC 12) liée à la mise en service de l'unité de valorisation énergétique de Vernéa à Clermont-Ferrand pour 212 millions d'euros, sans équivalent sur le premier semestre 2015.

Au total, les flux des activités d'investissement génèrent ainsi un besoin de trésorerie de 586 millions d'euros, contre 299 millions d'euros sur le premier semestre 2014.

## Flux issus des activités de financement

Le montant des dividendes versés en numéraire s'élève à 508 millions d'euros (contre 468 millions d'euros en 2014).

L'endettement brut s'accroît de 878 millions d'euros au premier semestre 2015 contre une baisse de 139 millions d'euros sur le premier semestre 2014 du fait du remboursement en 2014 du nominal résiduel de 770 millions d'euros d'un emprunt obligataire de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY émis en avril 2009.

Au total, les flux des activités de financement génèrent un excédent de trésorerie de 79 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice 2015 contre un besoin de trésorerie de 524 millions d'euros en 2014.

## Endettement net au 30 juin 2015

L'endettement net au 30 juin 2015 s'élève à 8 024 millions d'euros, contre 7 186 millions d'euros à fin décembre 2014. Cette variation s'explique principalement par :

- le versement des dividendes sur le premier semestre 2015 pour 508 millions d'euros ;

- des effets de change et de mise à valeur de marché des instruments financiers dérivés négatifs pour 345 millions d'euros.

Au 30 juin 2015, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées pour un montant total de 2 040 millions d'euros dont 1 321 millions viennent en garantie des billets de trésorerie.

## 4.5 Autres postes de l'état de situation financière

Les **immobilisations incorporelles nettes** et **goodwills** s'établissent à 7 677 millions d'euros, soit une hausse de 139 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2014 principalement due à l'effet change pour 156 millions d'euros.

Les **immobilisations corporelles nettes** s'élèvent à 8 243 millions d'euros, contre 8 009 millions d'euros au 31 décembre 2014, soit une hausse de 234 millions d'euros, résultant principalement des effets de change (+ 324 millions d'euros), des amortissements et pertes de valeur de la période (- 362 millions d'euros) et des acquisitions de la période pour 284 millions d'euros.

Les **participations dans les entreprises associées** et dans **les coentreprises** sont en hausse respectivement de 4 et 143 millions d'euros. La hausse des participations dans les coentreprises s'explique par des effets de change positifs (+ 44 millions d'euros) et par la mise à la juste valeur des titres Chongqing Water Group pour 94 millions d'euros.

Les **titres disponibles à la vente** sont en hausse de 18 millions d'euros du fait de l'acquisition des titres Malaquin par Sita France et de la Nantaise des Eaux Services par Lyonnaise des Eaux.

Les **capitaux propres totaux** s'établissent à 7 083 millions d'euros, en hausse de 78 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2014.

Les **provisions** sont en baisse au 30 juin 2015 de - 25 millions d'euros et s'élèvent à 1 970 millions d'euros, contre 1 995 millions d'euros au 31 décembre 2014. Cette baisse résulte principalement des variations des pertes et gains actuariels pour - 64 millions d'euros enregistrés sur les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme et des effets de change positifs pour + 40 millions d'euros.

Les **impôts différés** représentent un actif net de 206 millions d'euros, contre 214 millions d'euros au 31 décembre 2014.

## 4.6 Transactions avec des parties liées

La Note 14 aux états financiers consolidés semestriels condensés ci-après détaille les opérations significatives avec les parties liées. Ces transactions sont essentiellement avec ENGIE (principalement dans le cadre du contrat synthétique argentin).

## 4.7 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Le chapitre « Facteurs de risques » (chapitre 4) du Document de Référence 2014 de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé. Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.

## 4.8 Perspectives 2015

Compte tenu des résultats satisfaisants obtenus au cours du premier semestre, SUEZ environnement maintient l'ensemble de ses objectifs 2015 <sup>(1)</sup>.

Avec une nouvelle marque unique, une organisation plus transversale et intégrée, le Groupe affirme un nouveau positionnement ambitieux tourné vers la révolution de la ressource et démontre ainsi sa capacité à faire évoluer son

modèle de croissance. Fort d'un bilan solide et d'un portefeuille d'actifs équilibré, SUEZ environnement met ainsi en œuvre les mesures nécessaires à sa croissance future.

Ces objectifs et ces perspectives ont été établis sur la base des principes comptables établis par le Groupe pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés figurant au chapitre 5 du présent Rapport financier semestriel.

<sup>(1)</sup> Basé sur une stabilité de la production industrielle en Europe en 2015 et des indicateurs d'EBITDA et d'EBIT 2014 retraités de la plus-value de 129 millions d'euros provenant de la cession de CEM.

## 5.1 États de situations financières consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2015	31 décembre 2014 retraité <sup>(a)</sup>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles nettes	6	4 268,0	4 276,0
Goodwill	6	3 409,1	3 261,9
Immobilisations corporelles nettes	6	8 242,7	8 009,1
Titres disponibles à la vente	8.1	181,5	163,7
Prêts et créances au coût amorti	8.1	773,2	722,7
Instruments financiers dérivés	8.4	194,7	194,1
Participations dans les coentreprises	7.1	670,6	527,9
Participations dans les entreprises associées	7.2	749,7	745,6
Autres actifs		291,8	299,8
Impôts différés Actif	4.4	776,5	790,7
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>19 557,8</b>	<b>18 991,5</b>
<b>Actifs courants</b>			
Prêts et créances au coût amorti	8.1	95,8	119,7
Instruments financiers dérivés	8.4	22,9	7,6
Clients et autres débiteurs	8.1	4 148,5	3 790,1
Stocks		280,3	262,2
Autres actifs		1 369,1	1 372,4
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	8.1	79,3	62,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1	2 539,3	2 248,8
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>8 535,2</b>	<b>7 863,3</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>28 093,0</b>	<b>26 854,8</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres part du Groupe		5 557,7	5 486,2
Participations ne donnant pas le contrôle	10	1 524,9	1 518,5
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 082,6</b>	<b>7 004,7</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	11	1 487,3	1 511,4
Dettes financières	8.3	7 923,5	7 721,6
Instruments financiers dérivés	8.4	58,3	65,6
Autres passifs financiers	8.2	3,0	4,7
Autres passifs		964,4	896,9
Impôts différés Passif	4.4	570,1	576,8
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>11 006,6</b>	<b>10 777,0</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions	11	482,3	483,3
Dettes financières	8.3	2 869,0	1 926,7
Instruments financiers dérivés	8.4	12,3	42,3
Fournisseurs et autres créanciers	8.2	2 744,5	2 871,2
Autres passifs		3 895,7	3 749,6
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>10 003,8</b>	<b>9 073,1</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>28 093,0</b>	<b>26 854,8</b>

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

(a) Les données au 31 décembre 2014 ont été retraitées à des fins de comparabilité pour prise en compte de l'interprétation IFRIC 21 mentionnée en Note 1.3.1.

# 5 États financiers consolidés de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY au 30 juin 2015



## 5.2 Comptes de résultat consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité <sup>(a)</sup>
Chiffre d'affaires	3.2	7 294,7	6 890,8
Achats		(1 438,3)	(1 383,8)
Charges de personnel		(1 911,4)	(1 831,8)
Amortissements, dépréciations et provisions		(548,9)	(523,6)
Autres charges opérationnelles		(3 031,1)	(2 831,3)
Autres produits opérationnels		111,5	112,0
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>4.2</b>	<b>476,5</b>	<b>432,3</b>
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel		1,6	(1,5)
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers		(14,1)	(50,5)
Restructurations		(27,5)	(28,7)
Effets de périmètre		(6,6)	70,7
Autres résultats de cessions		5,9	5,5
Frais liés au changement de marque et d'identité visuelle		(18,4)	-
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>4.2</b>	<b>417,4</b>	<b>427,8</b>
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		84,2	187,8
<i>Dont quote-part de résultat net des coentreprises <sup>(b)</sup></i>	7.1	37,2	150,5
<i>Dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	7.2	47,0	37,3
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE DANS LE PROLONGEMENT DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE</b>		<b>501,6</b>	<b>615,6</b>
Charges financières		(238,5)	(251,0)
Produits financiers		38,8	39,2
<b>Résultat financier</b>	<b>4.3</b>	<b>(199,7)</b>	<b>(211,8)</b>
Impôt sur les bénéfices	4.4	(50,2)	(46,3)
Quote-part de résultat net des autres entreprises mises en équivalence	7.1	-	5,8
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>251,7</b>	<b>363,3</b>
Résultat net part du Groupe		140,7	255,3
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		111,0	108,0
<b>Résultat net part du Groupe par action (en euros)</b>	<b>5</b>	<b>0,21</b>	<b>0,46</b>
<b>Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)</b>	<b>5</b>	<b>0,21</b>	<b>0,45</b>

(a) Les données au 30 juin 2014 ont été retraitées à des fins de comparabilité pour prise en compte de l'interprétation IFRIC 21 mentionnée en Note 1.3.1.

(b) La variation s'explique principalement par la vente de la participation indirecte détenue par le Groupe dans la société Companhia de Electricidade de Macau (CEM) au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.



## 5.3 États des résultats globaux consolidés

En millions d'euros	30 juin 2015	30 juin 2015 Quote-part du Groupe	30 juin 2015 Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle	30 juin 2014 retraité <sup>(a)</sup>	30 juin 2014 retraité – Quote-part du Groupe <sup>(a)</sup>	30 juin 2014 retraité – Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle <sup>(a)</sup>
<b>Résultat net</b>	<b>251,7</b>	<b>140,7</b>	<b>111,0</b>	<b>363,3</b>	<b>255,3</b>	<b>108,0</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	0,5	0,4	0,1	(0,3)	(0,9) <sup>(b)</sup>	0,6
Couverture d'investissement net	(97,7)	(97,7)	-	(32,8)	(32,6)	(0,2)
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)	23,6	19,9	3,7	(6,8)	(2,1)	(4,7)
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)	4,5	4,5	-	0,6	0,6	-
Impôts différés sur les éléments ci-dessus	0,1	1,2	(1,1)	12,2	11,3	0,9
Quote-part des coentreprises sur éléments recyclables, nette d'impôt	137,4	137,4 <sup>(d)</sup>	-	(13,1)	(13,1)	-
Quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables, nette d'impôt	(6,9)	(6,9)	-	(64,1)	(64,1) <sup>(b)</sup>	-
Écarts de conversion	223,1	180,6 <sup>(e)</sup>	42,5	17,8	52,4 <sup>(c)</sup>	(34,6)
<b>Total éléments recyclables</b>	<b>284,6</b>	<b>239,4</b>	<b>45,2</b>	<b>(86,5)</b>	<b>(48,5)</b>	<b>(38,0)</b>
Pertes et gains actuariels	64,9	72,1	(7,2)	(38,6)	(37,6)	(1,0)
Impôts différés sur pertes et gains actuariels	(40,3)	(42,2)	1,9	15,7	15,4	0,3
Quote-part des coentreprises sur éléments non recyclables, nette d'impôt	-	-	-	6,4	6,4	-
Quote-part des entreprises associées sur éléments non recyclables, nette d'impôt	(1,6)	(1,6)	-	-	-	-
<b>Total éléments non recyclables</b>	<b>23,0</b>	<b>28,3</b>	<b>(5,3)</b>	<b>(16,5)</b>	<b>(15,8)</b>	<b>(0,7)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>559,3</b>	<b>408,4</b>	<b>150,9</b>	<b>260,3</b>	<b>191,0</b>	<b>69,3</b>

(a) Les données au 30 juin 2014 ont été retraitées à des fins de comparabilité pour prise en compte de l'interprétation IFRIC 21 mentionnée en Note 1.3.1.

(b) Ces variations s'expliquaient principalement par le reclassement des titres Acea de titres disponibles à la vente à participations dans les entreprises associées.

(c) Cette variation s'expliquait principalement par l'appréciation de la livre sterling et du dollar australien.

(d) Cette variation concerne principalement la variation de juste valeur de Chongqing Water Group. Se reporter à la Note 7.1.

(e) Cette variation s'explique principalement par l'appréciation du dollar US et de la livre sterling.

## 5.4 États des variations des capitaux propres consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Note	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de justes valeurs et autres	Écarts de conversion	Actions propres	Titres super subordonnés	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013 publiés</b>		510 233 829	2 040,9	4 138,3	(2 018,7)	123,5	(52,2)	(13,6)	744,8	4 963,0	1 946,6	6 909,6
Retraitement IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 révisée (a)					(11,4)					(11,4)	52,3	40,9
Retraitement IFRIC 21 (b)	1.3.1				8,3					8,3		8,3
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014 retraités</b>		510 233 829	2 040,9	4 138,3	(2 021,8)	123,5	(52,2)	(13,6)	744,8	4 959,9	1 998,9	6 958,8
Résultat net					255,3 (b)					255,3	108,0	363,3
Autres éléments du résultat global					(15,8)	(100,9)	52,4			(64,3)	(38,7)	(103,0)
<b>Résultat global</b>					<b>239,5</b>	<b>(100,9)</b>	<b>52,4</b>	-	-	<b>191,0</b>	<b>69,3</b>	<b>260,3</b>
Rémunération sur base d'actions					5,7					5,7	-	5,7
Dividendes distribués en numéraire					(329,3)					(329,3)	(132,5)	(461,8)
Rachat partiel des titres super subordonnés 2010 (dont prime de rachat)					(8,1)				(300,0)	(308,1)		(308,1)
Souscriptions d'une nouvelle souche de titres super subordonnés									500,0	500,0		500,0
Frais de mise en place d'une nouvelle souche de titres super subordonnés									(3,3)	(3,3)		(3,3)
Coupons des titres super subordonnés (nets d'impôt)					(21,4)					(21,4)		(21,4)
Achat/vente de titres d'autocontrôle					0,3			(41,2)		(40,9)		(40,9)
Augmentation/réduction de capital										-	2,0	2,0
Composante Capitaux propres OCEANE (nette d'impôt)					23,0					23,0		23,0
Transactions entre actionnaires					(4,6)					(4,6)	31,9	27,3
Regroupements d'entreprises					(8,4)					(8,4)		(8,4)
Autres variations					0,4					0,4	1,1	1,5
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2014 RETRAITÉS</b>		510 233 829	2 040,9	4 138,3	(2 124,7)	22,6	0,2	(54,8)	941,5	4 964,0	1 970,7	6 934,7
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014 publiés</b>		540 233 829	2 160,9	4 417,4	(2 154,0)	(7,4)	159,7	(37,0)	938,3	5 477,9	1 518,5	6 996,4
Retraitement IFRIC 21 (b)	1.3.1				8,3					8,3		8,3
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014 retraités</b>		540 233 829	2 160,9	4 417,4	(2 145,7)	(7,4)	159,7	(37,0)	938,3	5 486,2	1 518,5	7 004,7
Résultat net					140,7					140,7	111,0	251,7
Autres éléments du résultat global					28,9	12,8	226,0			267,7	39,9	307,6
<b>Résultat global</b>					<b>169,6</b>	<b>12,8</b>	<b>226,0</b>	-	-	<b>408,4</b>	<b>150,9</b>	<b>559,3</b>
Rémunération sur base d'actions					4,6					4,6		4,6
Dividendes distribués en numéraire					(350,3)					(350,3)	(133,4)	(483,7)
Rachat partiel des titres super subordonnés 2010 (dont prime de rachat)	2.3				(7,9)				(450,0)	(457,9)		(457,9)
Souscriptions d'une nouvelle souche de titres super subordonnés	2.3								500,0	500,0		500,0
Frais de mise en place d'une nouvelle souche de titres super subordonnés									(5,3)	(5,3)		(5,3)
Coupons des titres super subordonnés (nets d'impôt)					(26,4)					(26,4)		(26,4)
Achat/vente de titres d'autocontrôle					(6,2)			4,6		(1,6)		(1,6)
Augmentation/réduction de capital		895 111,0	3,6	(3,9)	0,3					-		-
Transactions entre actionnaires					(1,2)					(1,2)	(11,0)	(12,2)
Autres variations					1,2					1,2	(0,1)	1,1
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2015</b>		541 128 940	2 164,5	4 413,5	(2 362,0)	5,4	385,7	(32,4)	983,0	5 557,7	1 524,9	7 082,6

(a) Les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ont été ajustés pour prise en compte de la 1<sup>re</sup> application des normes IFRS 10, 11 et 12. Se reporter au Document de Référence 2014.

(b) Les données au 1<sup>er</sup> janvier 2014, au 31 décembre 2014 ainsi que le résultat net publié en juin 2014 ont été retraités à des fins de comparabilité pour prise en compte de l'interprétation IFRIC 21 mentionnée en Note 1.3.1.

## 5.5 États des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	Note	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité <sup>(a)</sup>
<b>Résultat net</b>		<b>251,7</b>	<b>363,3</b>
- Quote-part de résultat net des coentreprises	7.1	(37,2)	(156,3)
- Quote-part de résultat net des entreprises associées	7.2	(47,0)	(37,3)
+ Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées		76,7	56,4
- Dotations nettes aux provisions, amortissements et dépréciations		540,6	535,7
- Effets de périmètre, autres éléments non récurrents		(8,4)	(76,2)
- Autres éléments sans effet de trésorerie		3,3	5,3
- Charge d'impôt	4.4	50,2	46,3
- Résultat financier	4.3	199,7	211,8
<b>MBA avant résultat financier et impôt</b>		<b>1 029,6</b>	<b>949,0</b>
+ Impôt décaissé		(35,9)	(72,0)
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>		<b>(206,5)</b>	<b>(262,4)</b>
<b>Flux issus des activités opérationnelles</b>		<b>787,2</b>	<b>614,6</b>
Investissements corporels et incorporels	3.4.3	(571,3)	(431,8)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	3.4.3	(35,1)	(48,1)
Acquisitions de participations dans les coentreprises et entreprises associées	3.4.3	(7,8)	(92,3)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	3.4.3	(29,7)	(6,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		20,2	18,8
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés		29,6	62,0
Cessions de participations dans les coentreprises et entreprises associées		5,1	0,9
Cessions de titres disponibles à la vente		7,0	-
Intérêts reçus d'actifs financiers non courants		1,3	(2,3)
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants		2,8	5,3
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres <sup>(b)</sup>		(8,4)	195,8
<b>Flux issus des activités d'investissement</b>		<b>(586,3)</b>	<b>(298,5)</b>
Dividendes payés <sup>(c)</sup>		(545,1)	(479,1)
Remboursement de dettes financières <sup>(d)</sup>	8	(342,4)	(1 022,4)
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat		(10,4)	26,7
Intérêts financiers versés		(175,2)	(181,4)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie		16,2	20,7
Flux sur instruments financiers dérivés de couverture d'investissement net et soultes sur instruments financiers dérivés		(108,0)	16,2
Augmentation des dettes financières	8	1 220,8	883,6
Augmentation/diminution de capital		-	2,1
Rachat partiel de titres super subordonnés	8.3.2	(457,9)	(312,4)
Émission de titres super subordonnés nets de frais d'émission	8.3.2	494,7	495,0
Émission d'OCEANE (composante capitaux propres)		-	35,2
Achat/vente de titres d'autocontrôle		(1,7)	(40,9)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	3.4.3	(12,2)	32,3
<b>Flux issus des activités de financement</b>		<b>78,8</b>	<b>(524,4)</b>
Effet des variations de change et divers		10,8	6,1
<b>TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE</b>		<b>290,5</b>	<b>(202,2)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>2 248,8</b>	<b>2 391,4</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>8</b>	<b>2 539,3</b>	<b>2 189,2</b>

(a) Les données au 30 juin 2014 ont été modifiées à des fins de comparabilité pour prise en compte de l'interprétation IFRIC 21, mentionnées en Note 1.3.1.

(b) La variation s'explique principalement par la cession d'une créance financière (IFRIC 12) liée à la mise en service d'un incinérateur en France en 2014.

(c) Y compris retenues à la source et coupon des titres super subordonnés.

(d) En 2014, remboursement du nominal résiduel de 770 millions d'euros d'un emprunt obligataire de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY émis en avril 2009.

## 5.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

### Sommaire

<b>NOTE 1</b>	Base de présentation, principes et méthodes comptables	18	<b>NOTE 9</b>	Gestion des risques liés aux instruments financiers	42
<b>NOTE 2</b>	Opérations majeures	21	<b>NOTE 10</b>	Participations ne donnant pas le contrôle	46
<b>NOTE 3</b>	Information sectorielle	22	<b>NOTE 11</b>	Provisions	48
<b>NOTE 4</b>	Compte de résultat	26	<b>NOTE 12</b>	Paielements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire	49
<b>NOTE 5</b>	Résultat par action	29	<b>NOTE 13</b>	Litiges	50
<b>NOTE 6</b>	Goodwills et immobilisations	30	<b>NOTE 14</b>	Transactions avec des parties liées	52
<b>NOTE 7</b>	Participations dans les coentreprises et entreprises associées	31	<b>NOTE 15</b>	Événement postérieur à la clôture	52
<b>NOTE 8</b>	Instruments financiers	34			

### NOTE 1 Base de présentation, principes et méthodes comptables

#### ► 1.1 Base de présentation

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY SA, société mère du Groupe est une Société Anonyme soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée en novembre 2000. Le siège du Groupe est domicilié Tour CB21 – 16 place de l'Iris – 92040 Paris La Défense – France.

Le Groupe est un acteur mondial dans les domaines de l'Eau et des Déchets. Il est issu du regroupement effectué en 2008 par le groupe SUEZ de l'ensemble de ses filiales et participations du secteur Environnement au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, dans le cadre des opérations de fusion entre Gaz de France et SUEZ. SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY est coté sur les marchés Euronext Paris (Compartiment A) et Euronext Bruxelles depuis le 22 juillet 2008.

En date du 28 juillet 2015, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et de ses filiales au 30 juin 2015, ont été présentés au Conseil d'Administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY qui a autorisé leur publication.

#### ► 1.2 Référentiel

En application du Règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et aux IFRS adoptées par l'Union européenne <sup>(1)</sup>.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2015, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés semestriels n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2014, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

(1) Référentiel disponible sur le site internet de la Commission européenne [http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm).

### ► 1.3 Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés semestriels sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union européenne (UE), à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous au paragraphe 1.3.1.

#### 1.3.1 Normes, amendements et interprétations appliqués par le Groupe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Les textes appliqués pour la première fois par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont les suivants :

- IFRIC 21 – Droits ou taxes ;
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010-2012 ;
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2011-2013 ;
- Amendements limités à IAS 19 – Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel.

Les impacts sur les principaux indicateurs du compte de résultat consolidé comparatif au 30 juin 2014 sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014 publié	Première application de l'interprétation IFRIC 21	30 juin 2014 retraité
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>470,0</b>	<b>(37,7)</b>	<b>432,3</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>465,5</b>	<b>(37,7)</b>	<b>427,8</b>
Impôt sur les bénéfices	(59,1)	12,8	(46,3)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>388,2</b>	<b>(24,9)</b>	<b>363,3</b>
Résultat net part du Groupe	279,8	(24,5)	255,3
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	108,4	(0,4)	108,0
<b>Résultat net part du Groupe par action (en euros)</b>	<b>0,51</b>	<b>(0,05)</b>	<b>0,46</b>
<b>Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)</b>	<b>0,49</b>	<b>(0,04)</b>	<b>0,45</b>

#### 1.3.2 Normes IFRS et amendements applicables postérieurement à l'exercice 2015 et non anticipés par le Groupe

##### NORMES ET AMENDEMENTS PUBLIÉS PAR L'IASB ET NON ENCORE ADOPTÉS PAR L'UE

- IFRS 9 – Instruments Financiers <sup>(1)</sup> ;
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients <sup>(1)</sup> ;
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012-2014 <sup>(1)</sup> ;
- Amendements limités à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement <sup>(1)</sup> ;

##### IMPACT DE LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NOUVELLE INTERPRÉTATION IFRIC 21

L'interprétation IFRIC 21 est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec effet rétroactif.

Ce texte précise que le fait générateur de la comptabilisation des taxes qui n'entrent pas dans le champ d'application de la norme IAS 12, dépend des termes de la législation y afférente. En conséquence, les passifs pour le paiement de certaines taxes peuvent être comptabilisés sans étalement dans les comptes intermédiaires, si l'obligation contractuelle a eu lieu avant la date de clôture de la période concernée.

Les impacts liés à l'application de cette interprétation sont non significatifs dans les comptes annuels du Groupe.

Pour mémoire, les impacts sur l'état de situation financière consolidé au 31 décembre 2014 sont les suivants :

- capitaux propres part du Groupe pour + 8,3 millions d'euros ;
- impôts différés passif pour + 4,3 millions d'euros ;
- autres passifs pour - 12,6 millions d'euros.

- Amendements à IAS 1 – Initiative concernant les informations à fournir <sup>(1)</sup> ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes de dépréciation et d'amortissement acceptables <sup>(1)</sup> ;
- Amendements à IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions de participations dans des activités conjointes <sup>(1)</sup>.

L'analyse des incidences de l'application de ces normes et amendements est en cours.

- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires <sup>(1)</sup>.

Cette norme n'aura aucun impact sur les comptes du Groupe puisqu'elle est destinée aux premiers adoptants des normes IFRS.

(1) Ces normes et interprétations n'étant pas encore adoptées par l'Union européenne, il s'agit d'une traduction libre.

## ► 1.4 Utilisation d'estimations et du jugement

La crise économique et financière se poursuivant, le Groupe maintient ses procédures de suivi des risques sur les instruments financiers. Cet environnement de crise et de volatilité importante des marchés a été pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les *business plans* et les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs de provisions.

### 1.4.1 Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de la période.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés condensés semestriels portent principalement sur :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ;
- l'identification d'indices de perte de valeur pour les *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés ;
- les passifs de renouvellement ;
- les instruments financiers ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit « en compteur » ;
- les marges à terminaison des contrats de construction ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 aux états financiers consolidés 2014.

### 1.4.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour la comptabilisation des contrats de concession et la classification des accords qui contiennent des contrats de location.

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

## ► 1.5 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

### Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2015 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2015.

### Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

### Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées au début de l'exercice. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

### Provisions pour reconstitution de sites

Ces provisions sont recalculées une fois par an pour l'établissement de l'état de situation financière au 31 décembre (voir Note 17.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014).

## NOTE 2 Opérations majeures

### ► 2.1 Renforcement des positions du Groupe dans l'eau industrielle

#### Acquisition de Poséidon

Début 2015, le Groupe a acquis la société Poséidon pour 27,4 millions de dollars canadiens (19,9 millions d'euros).

Implantée au Canada, Poséidon est spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements compacts et innovants de séparation par flottation, pour le traitement des eaux industrielles.

L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de 12,7 millions de dollars canadiens (environ 9,2 millions d'euros).

#### Acquisition de B&V Group

Le 2 février 2015, le Groupe a acquis B&V Group pour 12,6 millions de livres sterling (17,2 millions d'euros).

B&V Group est une entreprise britannique spécialisée dans les produits chimiques pour le traitement de l'eau, l'équipement et les services pour le secteur de l'industrie.

L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de 11,7 millions de livres sterling (environ 16,0 millions d'euros).

### ► 2.2 SUEZ environnement fédère l'ensemble de ses activités sous une marque unique, pour accélérer son développement

Présent dans 70 pays, le Groupe SUEZ environnement s'exprime au travers de 40 marques (Sita, Degrémont, Lyonnaise des Eaux, Agbar, Aqualogy, United Water, Ondeo Industrial Solutions, Safege...) nées du développement à l'international et de l'intégration de nouveaux métiers.

À partir du 12 mars 2015, toutes les marques commerciales qui composent le Groupe se fédèrent autour d'une seule et même marque : SUEZ environnement, positionnée sur la gestion durable des ressources.

Les coûts liés au changement de marque et d'identité visuelle sont présentés sur une ligne distincte dans le compte de résultat. Se reporter à la Note 4.

### ► 2.3 Nouvelle émission et rachat de titres super subordonnés en circulation

Le 30 mars 2015, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une troisième émission de titres super subordonnés à durée indéterminée, pour un montant de 500 millions d'euros, après une émission inaugurale en 2010 et une autre en juin 2014. Conformément aux dispositions de la norme IAS 32, ces titres ou obligations hybrides constituent des capitaux propres et non une dette dans les comptes consolidés du Groupe. En effet, dans le cours normal de la vie de ces titres, il n'existe aucune obligation directe ou indirecte de verser des intérêts (sauf dans le cas d'une distribution de dividendes par l'émetteur ou de remboursement des titres), de même qu'il n'existe aucune échéance de remboursement final, mais seulement des dates de remboursement optionnel.

Les nouveaux titres porteront intérêt au taux fixe de 2,5 %, révisé pour la première fois sept ans après l'émission sur la base du taux de *swap* à cinq ans, puis tous les cinq ans.

Les fonds levés ont été affectés au rachat et au remboursement des obligations hybrides émises en septembre 2010 (qui portaient intérêt au taux de 4,82 %) pour un montant nominal de 450 millions d'euros.

À la suite de ces deux opérations, l'encours d'obligations hybrides du Groupe atteint 1,0 milliard d'euros au 30 juin 2015. Se reporter à la Note 8.3.2.

### ► 2.4 Arbitrage contre la République argentine : sentence arbitrale favorable à SUEZ environnement

Le 9 avril 2015, le CIRDI (Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements) a rendu sa décision et condamne la République argentine à verser 405 millions de dollars américains aux actionnaires d'Agua Argentinas en réparation du préjudice subi dans le cadre de la terminaison du contrat de concession d'eau et d'assainissement d'Agua Argentinas, à Buenos Aires <sup>(1)</sup>.

Cette décision constitue une étape importante dans le processus de résolution de ce litige. Une nouvelle étape s'ouvre à présent, afin d'obtenir la mise en œuvre de la décision du CIRDI.

Agua Argentinas, filiale du Groupe, s'était vue attribuer en 1993 la gestion des services d'eau et d'assainissement de la ville de Buenos Aires. Le contrat avait été résilié en 2006 par le gouvernement argentin.

Cette sentence rendue par le CIRDI intervient après plusieurs années de procédure. Se reporter à la Note 13.

(1) Cette procédure d'arbitrage a été initiée par SUEZ, devenue ENGIE, et d'autres co-actionnaires dans la société Agua Argentinas. Cependant, ENGIE et SUEZ environnement ont conclu, préalablement à l'introduction en bourse de cette dernière en 2008, un accord portant transfert économique au profit de SUEZ environnement des droits et obligations liés notamment à la participation détenue par ENGIE dans Agua Argentinas (dont les éventuelles conséquences financières de la procédure d'arbitrage susvisée).



### ► 2.5 Acquisition de la société Nantaise des Eaux Services

Le 28 avril 2015, SUEZ environnement a acquis à travers sa filiale Lyonnaise des Eaux, la société Nantaise des Eaux Services, spécialisée dans la production et la distribution d'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées.

Principalement implantée dans le Grand Ouest et en Guadeloupe, la société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 38 millions d'euros.

### ► 2.6 SUEZ environnement signe un accord pour la création d'un acteur majeur des services à l'environnement en Chine

Le 2 juin 2015, SUEZ environnement et son partenaire New World Services (NWS) ont signé un accord préliminaire de coopération avec Chongqing Water Assets Management Co (CWA) en vue de

créer un acteur majeur dans le domaine de l'eau et des déchets en Chine : Derun Environment. Cet accord préliminaire a été confirmé le 30 juin 2015.

En vertu de cet accord, CWA apportera à Derun Environment une participation de 36,6 % dans Chongqing Water Group, société cotée à la Bourse de Shanghai, ainsi que 67,1 % des actions de Chongqing Sanfeng, société qui gère des unités de valorisation énergétique. L'apport de SUEZ environnement et de NWS à Derun Environment sera constitué des 13,4 % du capital de Chongqing Water Group qu'ils détiennent conjointement, et d'un montant de liquidités. À l'issue de ces opérations, Derun Environment sera détenu à 74,9 % par CWA et à 25,1 % par SUEZ environnement et NWS.

Derun Environment détiendra 50,1 % de Chongqing Water Group, dont la capitalisation boursière s'élève à 51,6 milliards CNY (soit 7,5 milliards d'euros) au 30 juin 2015, et 67,1 % de Chongqing Sanfeng. Derun Environment aura pour vocation d'être une plateforme de développement des services à l'environnement en Chine.

## NOTE 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – Information sectorielle, les secteurs retenus ci-après pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis par le Comité de Direction, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les secteurs retenus par le Groupe sont au nombre de quatre :

- Eau Europe ;
- Recyclage et Valorisation Europe ;
- International ;
- Autres.

La distinction est faite entre les métiers de distribution et de traitement de l'eau, et les métiers de collecte et de traitement des déchets en Europe.

Les activités réalisées à l'international sont regroupées, et séparées de celles effectuées sur la zone Europe. Cette segmentation spécifique permet de refléter, en cohérence avec les systèmes internes d'organisation et avec la structure de gestion du Groupe, la différence de stratégie de développement mise en place à l'international par rapport à celle qui est suivie en Europe.

### ► 3.1 Secteurs opérationnels

Les filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- **Eau Europe** : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Ces prestations sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels ;

- **Recyclage et Valorisation Europe** : prestations de collecte et de traitement des déchets tant vis-à-vis des collectivités locales que des industriels. Ces prestations incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, tant pour les déchets banals que spéciaux ;

- **International** : segments d'activité dans lesquels le Groupe se développe, en fonction des opportunités, dans les métiers de l'eau, du déchet et de l'ingénierie, en privilégiant la maîtrise des risques induits par les environnements locaux (mise en place de partenariats, politique de couverture, limitation des capitaux investis ou investissements dans des contextes fortement régulés) ;

- le secteur **Autres** est principalement constitué de holdings dont SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, ainsi que de SUEZ environnement Consulting (Safege) filiale de conseil du Groupe (depuis le 31 décembre 2014). Les données au 30 juin 2014 la concernant ont été reclassées aux fins de comparaison.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les indicateurs EBITDA, Capitaux Employés et Investissements sont réconciliés aux comptes consolidés.

Les indicateurs EBITDA et EBIT sont présentés hors impact de IFRIC 21. Le montant de l'impact de IFRIC 21 est indiqué dans le tableau de réconciliation de l'EBIT et de l'EBITDA au résultat opérationnel courant en Note 3.4.1. Se reporter également à la Note 1.3.1.



## ► 3.2 Indicateurs clés par secteur opérationnel

## Chiffre d'affaires

En millions d'euros	30 juin 2015			30 juin 2014 retraité		
	Hors Groupe	Groupe	Total	Hors Groupe	Groupe	Total
Eau Europe	2 260,9	23,2	2 284,1	2 159,8	12,0	2 171,8
Recyclage et Valorisation Europe	3 166,7	17,1	3 183,8	3 137,3	19,0	3 156,3
International	1 814,6	8,6	1 823,2	1 544,7	14,3	1 559,0
Autres	52,5	48,5	101,0	49,0	42,4	91,4
Élimination des transactions internes		(97,4)	(97,4)		(87,7)	(87,7)
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>7 294,7</b>	<b>-</b>	<b>7 294,7</b>	<b>6 890,8</b>	<b>-</b>	<b>6 890,8</b>

## EBITDA

En millions d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Eau Europe	661,6	606,5
Recyclage et Valorisation Europe	368,4	373,7
International	303,4	388,8
Autres	(40,5)	(42,6)
<b>TOTAL EBITDA</b>	<b>1 292,9</b>	<b>1 326,4</b>

## EBIT

En millions d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Eau Europe	316,9	271,3
Recyclage et Valorisation Europe	137,2	127,8
International	201,9	298,2
Autres	(52,0)	(39,5)
<b>TOTAL EBIT</b>	<b>604,0</b>	<b>657,8</b>

## Dotations aux amortissements

En millions d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Eau Europe	(227,5)	(218,0)
Recyclage et Valorisation Europe	(224,0)	(222,8)
International	(98,6)	(79,6)
Autres	(5,5)	(4,7)
<b>TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>(555,6)</b>	<b>(525,1)</b>

**Capitaux employés**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014 retraité
Eau Europe	6 806,8	6 671,3
Recyclage et Valorisation Europe	4 216,7	4 099,2
International	3 915,2	3 563,0
Autres	62,3	(37,3)
<b>TOTAL CAPITAUX EMPLOYÉS</b>	<b>15 001,0</b>	<b>14 296,2</b>

**Investissements corporels, incorporels et financiers**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Eau Europe	(254,1)	(235,2)
Recyclage et Valorisation Europe	(235,8)	(143,4)
International	(160,5)	(162,4)
Autres	(5,7)	(5,7)
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>(656,1)</b>	<b>(546,7)</b>

Les investissements financiers inclus dans cet indicateur comprennent les acquisitions d'intérêts complémentaires nets de cessions dans des entités restant contrôlées, lesquelles sont présentées sur la ligne « changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées » dans le tableau de flux de trésorerie. Se reporter à la Note 3.4.3.

**► 3.3 Indicateurs clés par zone géographique**

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

- par zone de commercialisation à la clientèle pour le chiffre d'affaires ;
- par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux employés.

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		Capitaux employés	
	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité	30 juin 2015	31 décembre 2014 retraité
France	2 511,0	2 555,0	2 600,8	2 293,4
Europe	2 602,1	2 497,7	8 284,7	8 179,4
International	2 181,6	1 838,1	4 115,5	3 823,4
<b>TOTAL</b>	<b>7 294,7</b>	<b>6 890,8</b>	<b>15 001,0</b>	<b>14 296,2</b>

### ► 3.4 Réconciliation des indicateurs avec les états financiers

#### 3.4.1 Réconciliation de l'EBIT et de l'EBITDA au résultat opérationnel courant

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité <sup>(a)</sup>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>476,5</b>	<b>432,3</b>
(+) Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	84,2	187,8
(-) impact IFRIC 21	43,3	37,7
<b>EBIT</b>	<b>604,0</b>	<b>657,8</b>
(-) Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	548,9	523,6
(-) Paiement fondé sur des actions <sup>(b)</sup>	3,3	5,4
(-) Charges nettes décaissées des concessions	136,7	139,6
<b>EBITDA</b>	<b>1 292,9</b>	<b>1 326,4</b>

(a) Se reporter à la Note 1.3.1.

(b) L'impact des Share Appreciation Rights est présenté après couverture par des warrants. Par ailleurs, ce montant n'inclut pas les plans de rémunération à long terme en numéraire.

#### 3.4.2 Réconciliation des capitaux employés aux rubriques de l'état de situation financière

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014 retraité
(+) Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	12 510,7	12 285,1
(+) Goodwills nets	3 409,1	3 261,9
(+) Titres disponibles à la vente (hors VMP et mise à la juste valeur)	182,9	163,7
(+) Prêt et créances au coût amorti (hors actifs liés au financement)	868,3	840,0
(+) Participation dans les co-entreprises (hors réserves OCI nettes d'impôt)	460,1	421,3
(+) Participation dans des entreprises associées (hors réserves OCI nettes d'impôt)	751,8	747,7
(+) Créances clients et comptes rattachés	4 148,5	3 790,1
(+) Stocks	280,3	262,2
(+) Autres actifs courants et non courants	1 660,9	1 672,2
(-) Provisions et pertes/gains actuariels sur retraites	(1 664,0)	(1 625,6)
(-) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 744,5)	(2 871,2)
(-) Autres passifs courants et non courants	(4 860,1)	(4 646,5)
(-) Autres passifs financiers	(3,0)	(4,7)
<b>CAPITAUX EMPLOYÉS</b>	<b>15 001,0</b>	<b>14 296,2</b>

#### 3.4.3 Réconciliation des investissements corporels, incorporels et financiers aux rubriques de l'état des flux de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Investissements corporels et incorporels	(571,3)	(431,8)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(35,1)	(48,1)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées et coentreprises	(7,8)	(92,3)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(29,7)	(6,8)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	(12,2)	32,3
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>(656,1)</b>	<b>(546,7)</b>

## NOTE 4 Compte de résultat

### ► 4.1 Résultat opérationnel courant et EBIT

Les variations de l'EBIT sont commentées dans le Rapport d'activité (voir chapitre 4 du présent document).

### ► 4.2 Résultat des activités opérationnelles

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité <sup>(a)</sup>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>476,5</b>	<b>432,3</b>
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	1,6	(1,5)
Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers	(14,1)	(50,5)
Restructurations	(27,5)	(28,7)
Effets de périmètre	(6,6)	70,7
Autres résultats de cession	5,9	5,5
Frais liés au changement de marque et d'identité visuelle	(18,4)	-
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>417,4</b>	<b>427,8</b>

(a) Se reporter à la Note 1.3.1.

#### 4.2.1 Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
<b>Perte de valeur</b>		
<i>Goodwills</i>	-	-
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(3,2)	(39,0)
Actifs financiers	(16,2)	(14,2)
<b>Total</b>	<b>(19,4)</b>	<b>(53,2)</b>
<b>Reprises de perte de valeur</b>		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	3,9	0,4
Actifs financiers	1,4	2,3
<b>Total</b>	<b>5,3</b>	<b>2,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(14,1)</b>	<b>(50,5)</b>

Au-delà des tests de perte de valeur systématiques annuels relatifs aux *goodwills* et aux immobilisations incorporelles non amortissables réalisés au second semestre, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur sur l'ensemble des *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles. Les pertes de valeur éventuelles résultent de la comparaison entre la valeur comptable de l'actif concerné et sa valeur recouvrable (c'est-à-dire sa valeur d'utilité qui résulte soit d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés, soit d'une valeur de marché).

##### 4.2.1.1 PERTES DE VALEUR SUR GOODWILLS

Au 30 juin 2015, comme au 30 juin 2014, les tests ponctuels menés sur les *goodwills* n'ont donné lieu à la constatation d'aucune perte de valeur.

##### 4.2.1.2 PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 30 juin 2015, ce poste ne présente pas de montant significatif.

Au 30 juin 2014, ce poste enregistrait principalement des dépréciations d'actifs dans les secteurs opérationnels Eau Europe et Recyclage et Valorisation Europe.

**4.2.1.3 PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS FINANCIERS**

Au 30 juin 2015, ce poste inclut pour l'essentiel les pertes de valeur sur des créances financières relatives à un contrat de concession à l'International et sur des actifs financiers dans le secteur Eau Europe.

Au 30 juin 2014, ce poste présentait notamment les pertes de valeur sur des créances financières relatives à un contrat de concession à l'International et sur des actifs financiers dans le secteur Recyclage et Valorisation Europe.

L'évolution de la valeur des titres disponibles à la vente est présentée en Note 8 « Instruments financiers » aux états financiers consolidés condensés semestriels.

**4.2.2 Restructurations**

Comme au 30 juin 2014, ce poste inclut pour l'essentiel les coûts des plans d'adaptation liés au ralentissement de l'activité décidés dans les secteurs Recyclage et Valorisation Europe, Eau Europe et International.

**4.2.3 Effets de périmètre**

Au 30 juin 2015, aucun effet de périmètre significatif n'a été constaté.

Au 30 juin 2014, ce poste incluait principalement une plus-value de réévaluation pour 64,5 millions d'euros. Conformément aux termes d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », la participation anciennement détenue dans Acea avait été comptabilisée à sa juste valeur à la date de la prise de l'influence notable, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

**4.2.4 Autres résultats de cessions**

Comme au 30 juin 2014, ce poste ne présente pas de montant significatif au 30 juin 2015.

**4.2.5 Frais liés au changement de marque et d'identité visuelle**

En 2015, des prestataires de services externes ont travaillé sur le projet de changement de marque et d'identité visuelle. Les honoraires associés à ces travaux ainsi que les coûts liés au changement de marque et d'identité visuelle s'élèvent au 30 juin 2015 à 18,4 millions d'euros.

S'agissant de frais par nature inhabituels et significatifs par leur montant, ils sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat entre le résultat opérationnel courant et le résultat des activités opérationnelles.

**► 4.3 Résultat financier**

En millions d'euros	30 juin 2015			30 juin 2014 retraité		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
<b>Coût de la dette nette</b>	<b>(194,5)</b>	<b>23,7</b>	<b>(170,8)</b>	<b>(208,9)</b>	<b>26,5</b>	<b>(182,4)</b>
Charges d'intérêts sur dette brute	(171,2)	-	(171,2)	(171,6)	-	(171,6)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	(15,0)	-	(15,0)	(26,6)	-	(26,6)
Résultat des couvertures économiques sur emprunts	0,7	-	0,7	-	-	-
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	21,6	21,6	-	20,1	20,1
Coûts d'emprunts capitalisés	-	2,1	2,1	-	6,4	6,4
Charges financières cash relatives à une restructuration de dette ou créance financière	(9,0)	-	(9,0)	(10,7)	-	(10,7)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(44,0)</b>	<b>15,1</b>	<b>(28,9)</b>	<b>(42,1)</b>	<b>12,7</b>	<b>(29,4)</b>
Charges d'intérêts nets sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	(9,9)	-	(9,9)	(10,4)	-	(10,4)
Désactualisation des autres provisions long terme	(22,3)	-	(22,3)	(19,6)	-	(19,6)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non compris dans l'endettement net	(1,6)	-	(1,6)	-	0,4	0,4
Produits des titres disponibles à la vente	-	3,5	3,5	-	3,4	3,4
Autres	(10,2)	11,6	1,4	(12,1)	8,9	(3,2)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(238,5)</b>	<b>38,8</b>	<b>(199,7)</b>	<b>(251,0)</b>	<b>39,2</b>	<b>(211,8)</b>

La baisse du coût de la dette nette entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015 s'explique principalement par la variation des pertes de change sur la dette financière du Groupe au Chili (variation de la parité du peso chilien par rapport à l'euro).

## ► 4.4 Impôts

### 4.4.1 Impôt sur les sociétés au compte de résultat

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité <sup>(a)</sup>
Résultat net (A)	251,7	363,3
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (B)	(50,2)	(46,3)
Quote-part de résultat des coentreprises et entreprises associées (C)	84,2	193,6
<b>Résultat avant impôt et avant résultat des coentreprises et entreprises associées (A) - (B) - (C) = (D)</b>	<b>217,7</b>	<b>216,0</b>
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔT – (B)/(D)</b>	<b>23,1 %</b>	<b>21,4 %</b>

(a) Se reporter à la Note 1.3.1.

Le taux effectif d'impôt du Groupe ressort à 23,1 % au 30 juin 2015 contre 21,4 % au 30 juin 2014.

Au 30 juin 2015, il s'explique principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France et par un crédit d'impôt perçu en Espagne. Il s'explique également par l'impact en France du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et d'autres crédits d'impôts. Retraité uniquement de ces crédits d'impôts en France, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2015 serait ressorti à 26,4 %.

Au 30 juin 2014, il s'expliquait principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont

implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France et par la réévaluation des titres antérieurement détenus dans Acea, sans impact d'impôt. Il s'expliquait également par l'impact en France du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et d'autres crédits d'impôts. Retraité uniquement de ces crédits d'impôts, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2014 serait ressorti à 29,8 %.

Par ailleurs, le montant total des impôts différés actifs nets aux bornes du Groupe d'intégration fiscale français, toutes différences temporelles confondues, s'élève au 30 juin 2015 à 310 millions d'euros, contre 308 millions d'euros au 31 décembre 2014.

### 4.4.2 Impôts différés dans l'état de situation financière

<i>En millions d'euros</i>	Actifs	Passifs	Positions nettes
<b>Au 31 décembre 2014 retraité</b>	<b>790,7</b>	<b>(576,8)</b>	<b>213,9</b>
Effet résultat de la période	55,9	(15,5)	40,4
Effet réserves et autres éléments du résultat global	(53,4)	9,4	(44,0)
Effet périmètre	0,3	-	0,3
Effet change	28,9	(42,8)	(13,9)
Autres effets	(3,3)	13,0	9,7
Effet de présentation nette par entité fiscale	(42,6)	42,6	-
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>776,5</b>	<b>(570,1)</b>	<b>206,4</b>

## NOTE 5 Résultat par action

	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité <sup>(a)</sup>
Numérateur (en millions d'euros)		
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>140,7</b>	<b>255,3</b>
(-) coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY en septembre 2010	(6,4)	(9,5)
(-) coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY en juin 2014	(7,5)	-
(+) Prime de rachat et autres frais liés aux titres super subordonnés de la souche 2010	(12,6)	(10,1)
<b>Résultat net part du Groupe ajusté</b>	<b>114,2</b>	<b>235,7</b>
Dénominateur (en millions)		
<b>Nombre moyen d'actions en circulation</b>	<b>538,4</b>	<b>508,5</b>
Résultat par action (en euros)		
<b>Résultat net part du Groupe par action</b>	<b>0,21</b>	<b>0,46</b>
<b>Résultat net part du Groupe par action dilué</b>	<b>0,21</b>	<b>0,45</b>

(a) Se reporter à la Note 1.3.1.

Les instruments dilutifs du Groupe pris en compte dans le calcul des résultats dilués par action sont les suivants :

- ▶ les plans d'actions de performance en titres SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY ;
- ▶ les plans de stock-options SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY ;
- ▶ les obligations convertibles OCEANE 2020, soit 19 052 803 titres émis en 2014 qui génèrent des charges financières après impôt de 2,1 millions d'euros.

**NOTE 6 Goodwills et immobilisations**

<i>En millions d'euros</i>	<b>Goodwills</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>
<b>A. Valeur brute au 31 décembre 2014 retraité</b>	<b>3 360,9</b>	<b>7 174,1</b>	<b>15 507,8</b>
Acquisitions	-	149,0	284,3
Cessions	-	(1,7)	(169,2)
Variations de périmètre	31,6	3,5	(16,8)
Écarts de conversion	118,0	52,4	505,1
Autres	-	30,3	8,4
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>3 510,5</b>	<b>7 407,6</b>	<b>16 119,6</b>
<b>B. Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2014 retraité</b>	<b>(99,0)</b>	<b>(2 898,1)</b>	<b>(7 498,7)</b>
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-	(196,6)	(362,3)
Cessions	-	(5,5)	153,5
Variations de périmètre	-	1,1	17,2
Écarts de conversion	(2,4)	(11,8)	(181,3)
Autres	-	(28,7)	(5,3)
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>(101,4)</b>	<b>(3 139,6)</b>	<b>(7 876,9)</b>
<b>C. Valeur nette comptable = A + B</b>			
Au 31 décembre 2014 retraité	3 261,9	4 276,0	8 009,1
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>3 409,1</b>	<b>4 268,0</b>	<b>8 242,7</b>

Les variations de périmètre sur les *goodwills* correspondent pour l'essentiel aux acquisitions de Poséidon et de B&V Group comme décrites en Note 2.

Pour l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2015, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2015.

Les écarts de conversion sur la valeur nette des immobilisations corporelles sont essentiellement constatés sur le dollar américain (+ 165 millions d'euros), le peso chilien (+ 104 millions d'euros) et la livre sterling (+ 39 millions d'euros).



## NOTE 7 Participations dans les coentreprises et entreprises associées

### ► 7.1 Participations dans les coentreprises

En millions d'euros	Participations dans les coentreprises		Quote-part de résultat net dans les coentreprises	
	30 juin 2015	31 décembre 2014 retraité	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Groupe SFH	258,7	251,3	15,4	140,4
Suyu	341,0	216,6	11,6	10,3
Autres	70,9	60,0	10,2	5,6
<b>TOTAL</b>	<b>670,6</b>	<b>527,9</b>	<b>37,2</b>	<b>156,3</b>

En millions d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Résultat net	37,2	156,3
Autres éléments du résultat global (OCI)	137,4	(6,7)
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>174,6</b>	<b>149,6</b>

La coentreprise la plus importante du Groupe correspond au groupe Sino-French Holdings (SFH), basé à Hong Kong, détenu à 50 % par le Groupe.

Au 30 juin 2015, les autres éléments du résultat global (OCI) comprennent principalement la variation de juste valeur des titres Chongqing Water Group détenus par la coentreprise Suyu.

Au 30 juin 2014, le résultat du groupe SFH comprenait principalement la plus-value sur la cession des titres de la CEM (Companhia de Electricidade de Macau).

Les informations à 100 % résumées du groupe SFH sont présentées ci-dessous.

### États de situation financière résumés (à 100 %)

En millions d'euros	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actifs non courants	739,1	710,7
Actifs courants	338,6	307,2
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>152,0</i>	<i>184,0</i>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 077,7</b>	<b>1 017,9</b>
Capitaux propres part du Groupe	517,4	502,7
Participations ne donnant pas le contrôle	15,1	13,1
<b>Total capitaux propres</b>	<b>532,5</b>	<b>515,8</b>
Passifs non courants	339,2	295,0
Passifs courants	206,1	207,1
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 077,7</b>	<b>1 017,9</b>

**Comptes de résultat résumés (à 100 %)**

En millions d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014 <sup>(a)</sup>
Chiffre d'affaires	176,0	255,9
Résultat opérationnel courant	32,9	40,1
Résultat net part du Groupe	30,9	280,8
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	1,1	2,3
<b>Résultat net</b>	<b>31,9</b>	<b>283,1</b>
Autres éléments du résultat global	44,7	12,1
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>76,6</b>	<b>295,2</b>

(a) Les différents agrégats sont affectés par l'impact de la cession de la CEM intervenue en 2014.

**Dividendes versés (à 100 %)**

En millions d'euros	Au titre de 2014	Au titre de 2013
Dividendes versés par SFH au 30 juin	59,6	18,8

**► 7.2 Participations dans les entreprises associées**

En millions d'euros	Participations dans les entreprises associées		Quote-part de résultat net dans les entreprises associées	
	30 juin 2015	31 déc. 2014 retraité	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Dans le groupe Agbar	303,8	295,4	18,5	11,1
Dans le groupe Acea	224,6	225,9	12,0	5,6
Dans le groupe Degrémont	127,0	126,0	10,0	11,8
Dans la société Brnenske Vodarny A Kanalizace	33,4	32,8	0,7	0,6
Dans le groupe Sita UK	3,8	11,6	5,0	1,8
Dans le groupe Sita Belgique	26,2	25,0	1,9	2,7
Dans le groupe United Water	8,8	8,2	-	(0,1)
Dans le groupe Sita France	4,5	3,7	(2,0)	(1,7)
Autres	17,6	17,0	0,9	5,5
<b>TOTAL</b>	<b>749,7</b>	<b>745,6</b>	<b>47,0</b>	<b>37,3</b>

En millions d'euros	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Résultat net	47,0	37,3
Autres éléments du résultat global (OCI) <sup>(a)</sup>	(8,5)	(64,1)
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>38,5</b>	<b>(26,8)</b>

(a) En 2014, cette variation s'explique principalement par le reclassement des titres Acea de titres disponibles à la vente à titres mis en équivalence, suite à l'acquisition de titres complémentaires en 2014.

L'entreprise associée la plus importante du Groupe correspond au groupe Acea, basé à Rome, détenu à 12,5 % par le Groupe.

La valeur de l'entreprise associée dans l'état de situation financière au 30 juin 2015 est de 224,6 millions d'euros. Sa valeur boursière représente 302,8 millions d'euros.

Conformément aux termes d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », la participation anciennement détenue dans Acea a été comptabilisée à sa juste valeur à la date de la prise de l'influence notable, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Au cours du premier semestre 2015, SUEZ environnement a finalisé les travaux pour évaluer la juste valeur de chacun des actifs et passifs individuels d'Acea afin d'allouer une partie du *goodwill*. Le montant du *goodwill* qui a été réalloué est de 20,9 millions d'euros (mise à la juste valeur des actifs du réseau de distribution d'énergie et de la dette financière à taux fixe).

L'impact en résultat net au 30 juin 2015 lié à ces différentes réévaluations est de - 0,8 million d'euros dont - 0,5 million d'euros d'effet 2014.

Les informations à 100 % résumées du groupe Acea sont présentées ci-dessous.

### États de situation financière résumés (à 100 %)

En millions d'euros	31 mars 2015 <sup>(a)</sup>	31 déc. 2014
Actifs non courants	4 288,8	4 271,1
Actifs courants	2 537,0	2 640,5
dont Trésorerie et équivalents de trésorerie	891,6	1 018,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 825,8</b>	<b>6 911,6</b>
Capitaux propres part du Groupe	1 478,1	1 430,6
Participations ne donnant pas le contrôle	74,6	71,8
<b>Total capitaux propres</b>	<b>1 552,7</b>	<b>1 502,4</b>
Passifs non courants	3 483,7	3 598,7
Passifs courants	1 789,4	1 810,5
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 825,8</b>	<b>6 911,6</b>

(a) À la date de publication des états financiers consolidés condensés semestriels 2015 du Groupe, les états financiers consolidés au 30 juin 2015 du groupe Acea ne sont pas disponibles. Dans le respect de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », l'état de situation financière résumé au 31 mars 2015 correspond aux comptes disponibles les plus récents.

### Comptes de résultat résumés (à 100 %) du premier trimestre

En millions d'euros	31 mars 2015 <sup>(a)</sup>	31 mars 2014
Chiffre d'affaires	761,6	780,1
Résultat opérationnel brut	177,4	166,0
Résultat opérationnel	104,1	99,9
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>50,5</b>	<b>44,5</b>
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	3,0	2,3
<b>Résultat net</b>	<b>53,5</b>	<b>46,7</b>
Autres éléments du résultat global	(3,6)	(6,7)
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>49,9</b>	<b>40,0</b>

(a) À la date de publication des états financiers consolidés condensés semestriels 2015 du Groupe, les états financiers consolidés au 30 juin 2015 du groupe Acea ne sont pas disponibles. Dans le respect de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », le compte de résultat résumé au 31 mars 2015 correspond aux comptes disponibles les plus récents.

Pour information, le chiffre d'affaires annuel 2014 du groupe Acea ressortait à 3,0 milliards d'euros.

### Dividendes versés (à 100 %)

En millions d'euros	Au titre de 2014	Au titre de 2013
Dividendes versés par Acea au 30 juin	85,1	89,4

## NOTE 8 Instruments financiers

### ► 8.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentées dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2015			31 décembre 2014 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Titres disponibles à la vente	181,5	-	181,5	163,7	-	163,7
Prêts et créances au coût amorti	773,2	4 244,3	5 017,5	722,7	3 909,8	4 632,5
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	773,2	95,8	869,0	722,7	119,7	842,4
Clients et autres débiteurs	-	4 148,5	4 148,5	-	3 790,1	3 790,1
Actifs financiers évalués à la juste valeur	194,7	102,2	296,9	194,1	70,1	264,2
Instruments financiers dérivés (cf. Note 8.4)	194,7	22,9	217,6	194,1	7,6	201,7
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	79,3	79,3	-	62,5	62,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 539,3	2 539,3	-	2 248,8	2 248,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 149,4</b>	<b>6 885,8</b>	<b>8 035,2</b>	<b>1 080,5</b>	<b>6 228,7</b>	<b>7 309,2</b>

#### 8.1.1 Titres disponibles à la vente

Les mouvements s'analysent de la manière suivante :

En millions d'euros

<b>Au 31 décembre 2014 retraité</b>	<b>163,7</b>
Acquisitions	29,7
Cessions (valeur comptable cédée)	(0,2)
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	0,5
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	(7,7)
Variations de périmètre, change et divers	(4,5)
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>181,5</b>

La valeur des titres disponibles à la vente détenus par le Groupe s'élève à 181,5 millions d'euros au 30 juin 2015, qui se répartit entre 15,7 millions d'euros de titres cotés et 165,8 millions d'euros de titres non cotés.

Le Groupe a examiné la juste valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Pour les titres cotés, parmi les éléments pris en considération, le Groupe estime qu'une baisse de cours de plus de 50 % en dessous du coût historique ou qu'une baisse de cours en dessous du coût historique pendant plus de 12 mois consécutifs sont des indices de perte de valeur.

Les gains et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont les suivants :

En millions d'euros	Évaluation ultérieure à l'acquisition				
	Dividendes	Var. de juste valeur	Effet de change	Perte de valeur	Résultat de cession
Capitaux propres <sup>(a)</sup>		0,5	-		
Résultat	3,5	-		(7,7)	2,7
<b>Total au 30 juin 2015</b>	<b>3,5</b>	<b>0,5</b>	-	<b>(7,7)</b>	<b>2,7</b>
Capitaux propres <sup>(a)</sup>		(4,7)	-		
Résultat	24,5	-		(18,2)	(2,2)
<b>Total au 31 décembre 2014 retraité</b>	<b>24,5</b>	<b>(4,7)</b>	-	<b>(18,2)</b>	<b>(2,2)</b>

(a) Hors effet d'impôt.

## ► 8.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés soit :

- en « passif au coût amorti » pour les dettes financières, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers ;
- en « passif évalué à la juste valeur par résultat » pour les instruments financiers dérivés.

Les différents passifs financiers au 30 juin 2015 ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2015			31 décembre 2014 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières	7 923,5	2 869,0	10 792,5	7 721,6	1 926,7	9 648,3
Instruments financiers dérivés (cf. Note 8.4)	58,3	12,3	70,6	65,6	42,3	107,9
Fournisseurs et autres créanciers	-	2 744,5	2 744,5	-	2 871,2	2 871,2
Autres passifs financiers	3,0	-	3,0	4,7	-	4,7
<b>TOTAL</b>	<b>7 984,8</b>	<b>5 625,8</b>	<b>13 610,6</b>	<b>7 791,9</b>	<b>4 840,2</b>	<b>12 632,1</b>

## ► 8.3 Endettement financier net

### 8.3.1 Endettement financier net par nature

En millions d'euros	30 juin 2015			31 décembre 2014 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Encours des dettes financières	7 840,8	2 790,6	10 631,4	7 621,5	1 822,1	9 443,6
Impact du coût amorti <sup>(a)</sup>	(49,7)	78,4	28,7	(49,4)	104,6	55,2
Impact de la couverture de juste valeur <sup>(b)</sup>	132,4	-	132,4	149,5	-	149,5
<b>Dettes financières</b>	<b>7 923,5</b>	<b>2 869,0</b>	<b>10 792,5</b>	<b>7 721,6</b>	<b>1 926,7</b>	<b>9 648,3</b>
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif <sup>(c)</sup> (cf. Note 8.4)	7,6	8,0	15,6	8,3	29,9	38,2
<b>Dettes brutes</b>	<b>7 931,1</b>	<b>2 877,0</b>	<b>10 808,1</b>	<b>7 729,9</b>	<b>1 956,6</b>	<b>9 686,5</b>
Actifs liés au financement <sup>(d)</sup>	(0,8)	-	(0,8)	(2,5)	-	(2,5)
<b>Actifs liés au financement</b>	<b>(0,8)</b>	<b>-</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(2,5)</b>	<b>-</b>	<b>(2,5)</b>
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf. Note 8.1)	-	(79,3)	(79,3)	-	(62,5)	(62,5)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(2 539,3)	(2 539,3)	-	(2 248,8)	(2 248,8)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif <sup>(c)</sup> (cf. Note 8.4)	(144,1)	(20,9)	(165,0)	(180,6)	(6,5)	(187,1)
<b>Trésorerie active</b>	<b>(144,1)</b>	<b>(2 639,5)</b>	<b>(2 783,6)</b>	<b>(180,6)</b>	<b>(2 317,8)</b>	<b>(2 498,4)</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>7 786,2</b>	<b>237,5</b>	<b>8 023,7</b>	<b>7 546,8</b>	<b>(361,2)</b>	<b>7 185,6</b>
Encours des dettes financières	7 840,8	2 790,6	10 631,4	7 621,5	1 822,1	9 443,6
Actifs liés au financement <sup>(d)</sup>	(0,8)	-	(0,8)	(2,5)	-	(2,5)
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf. Note 8.1)	-	(79,3)	(79,3)	-	(62,5)	(62,5)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(2 539,3)	(2 539,3)	-	(2 248,8)	(2 248,8)
<b>ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS</b>	<b>7 840,0</b>	<b>172,0</b>	<b>8 012,0</b>	<b>7 619,0</b>	<b>(489,2)</b>	<b>7 129,8</b>

(a) Ce poste comprend les intérêts courus non échus sur la dette financière brute ainsi que les primes et frais de mise en place des emprunts restant à amortir.

(b) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes couvertes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(c) Il s'agit de la juste valeur des instruments dérivés relatifs à la dette, qualifiés ou non de couverture.

(d) Les actifs financiers liés au financement sont placés en réduction du montant de la dette. Il s'agit généralement de dépôts gagés pour le financement de filiales.

La juste valeur de la dette financière brute s'élève au 30 juin 2015 à 12 007,9 millions d'euros pour une valeur comptable de 10 792,5 millions d'euros.

La hausse de la part courante de l'encours des dettes financières au 30 juin 2015 s'explique principalement par l'augmentation de l'encours de billets de trésorerie.

La sensibilité de la dette (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) au risque de taux et de change est présentée en Note 9.

### 8.3.2 Émissions de Titres Super Subordonnés à durée indéterminée

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a procédé le 30 mars 2015 à une émission de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (« TSSDI ») pour un montant de 500 millions d'euros portant un coupon de 2,5 %. SUEZ ENVIRONNEMENT

COMPANY a par ailleurs racheté le solde des TSSDI en circulation sur la souche émise en 2010 dont la valeur nominale résiduelle était de 450 millions d'euros.

Comme pour les précédentes émissions de TSSDI (émissions de 2010 et 2014), cette nouvelle ligne n'est pas comptabilisée dans l'endettement financier puisqu'elle réunit les conditions prévues par IAS 32 pour être comptabilisée en capitaux propres. (Voir Note 2 « Opérations majeures » du présent chapitre).

### 8.3.3 Émissions de billets de trésorerie

Depuis 2013, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a mis en place un programme de billets de trésorerie, dont le montant total était initialement de 1 500 millions d'euros ; ce programme a été renouvelé le 15 juin 2015 et porté à 1 750 millions d'euros. Au 30 juin 2015, l'encours de billets de trésorerie est de 1 321 millions d'euros.

Les billets de trésorerie sont comptabilisés en dette financière courante. Cependant, la politique du Groupe est d'adosser l'ensemble des billets de trésorerie à des lignes de crédit confirmées disponibles. Ainsi, le refinancement des billets de trésorerie est assuré même en cas de fermeture du marché monétaire.

Au 30 juin 2015, l'encours de billets de trésorerie était entièrement couvert par des lignes de crédit confirmées disponibles à plus d'un an.

### 8.3.4 Transferts de créances (titrisation)

#### DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

En 2012, SUEZ environnement a mis en place un programme de cession de créances commerciales à un fonds commun de titrisation (FCT).

Ce programme dit « déconsolidant » concerne les cédatantes des périmètres Sita France, Sita Spécialités, Sita Nederland, Sita UK et Sita Deutschland.

Le programme de cession de créances commerciales ou titrisation de créances a pour objectif de procéder à des cessions dites « déconsolidantes », au sens d'IAS 39.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- (a) Un compartiment dédié aux créances du Groupe est créé au sein d'un fonds commun de titrisation (FCT).
- (b) Le FCT utilisé dans le programme finance le compartiment au moyen de l'émission de trois types d'instruments :
  - des parts dites « *senior* », émises sur les marchés au moyen d'un conduit dédié ;
  - un dépôt dit « *mezzanine* », souscrit par le Groupe ;
  - des parts dites « *subordonnées* », souscrites par un investisseur ayant pris part au programme et contractualisé son implication avec le Groupe.
- (c) Ces parts sont ici présentées par ordre de priorité de paiement relativement les unes aux autres ; les parts « *senior* » sont ainsi les premières à être remboursées, et les parts « *subordonnées* » les dernières.
- (d) Les filiales concernées du Groupe sont en charge du recouvrement des créances cédées en contrepartie d'une rémunération.

Les cessions de créances par les filiales du Groupe se font à leur valeur nominale, diminuée d'une décote qui sert à couvrir le coût de financement des créances, le risque de retard de paiement et le risque de crédit.

Les principaux engagements du Groupe vis-à-vis du FCT sont les suivants :

- (e) Constitution d'un dépôt de garantie rémunéré au profit du compartiment dont l'objet est de couvrir, après

épuisement des éventuelles réserves du FCT et des parts « *subordonnées* », les défauts et retards de paiements éventuels des créances cédées excédant le montant estimé lors de la cession et facturé au travers de la décote appliquée au prix de cession, dans la limite d'un montant maximum déterminé (*Cash Collateral 1* ou CC1) ; ce dépôt est effectué dès le lancement de l'opération et correspond au dépôt « *mezzanine* » présenté ci-avant.

- (f) Constitution d'un dépôt de garantie rémunéré au profit du compartiment destiné à garantir la bonne exécution de l'ensemble des obligations financières des entités du Groupe parties à l'opération, à hauteur d'un montant maximum déterminé (*Cash Collateral 2* ou CC2) ; ce dépôt est effectué uniquement en cas de déclenchement de certains événements ou « *triggers* » liés à la dégradation de la notation de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY ou au non-respect par le Groupe de ses obligations contractuelles. Au 30 juin 2015, ce dépôt de garantie n'a pas été constitué.
- (g) Existence d'un mécanisme dit d'« *excess fee* » par lequel le FCT peut rétrocéder, dans certains cas, une partie de la trésorerie excédentaire accumulée dans le compartiment sur les recouvrements de créances (cédées à des prix décotés). Ce mécanisme correspond à une partie de la rémunération des filiales du Groupe au titre du recouvrement des créances (cf. ci-après).
- (h) Option, pour toutes les filiales du Groupe, de demander conjointement le rachat à la juste valeur des créances détenues par le compartiment sous forme d'une seule et unique transaction, en cas d'amortissement du programme, prévu (au terme des cinq ans) ou accéléré et ce après accord des porteurs de parts « *subordonnées* ». À ce jour, il n'est pas prévu d'amortissement accéléré du programme avant sa date de maturité.
- (i) Émission d'une garantie au titre du risque de modification des dispositions fiscales.
- (j) Conservation par chaque filiale du Groupe de la gestion et du recouvrement des créances qu'elle a cédées au compartiment ; à cet effet, une convention de gestion et de recouvrement est signée notamment par chacune des filiales agissant en qualité de recouvreur et le compartiment, cette prestation étant rémunérée par le FCT.

Le Groupe reste exposé aux risques liés aux créances cédées dans la limite des dépôts de garantie. Il perçoit également une partie des bénéfices du FCT via la perception d'un « *excess fee* » en sa qualité de « *servicer* ».

Toutefois, la décote constatée lors des cessions et le dimensionnement de la part « *subordonnée* » permettent d'absorber la quasi-totalité des pertes éventuelles du compartiment. La probabilité que le dépôt « *mezzanine* » puisse être atteint est très faible. Enfin, ce sont les porteurs des parts « *subordonnées* » qui bénéficient de la quasi-totalité des avantages au travers d'« *excess fees* » plus favorables que ceux attribués au Groupe et de l'octroi du boni de liquidation.

**COMPTABILISATION DE L'OPÉRATION**

Le compartiment du FCT n'est pas contrôlé par le Groupe et n'est par conséquent pas consolidé.

Selon IAS 39 et sur la base des termes du programme et des analyses quantitatives mises en œuvre, le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances cédées. Les créances cédées dans le cadre du programme sont donc intégralement décomptabilisées de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Le résultat de cession de ces créances, matérialisé par la décote appliquée, est enregistré au compte de résultat en charges financières (cf. Note 4).

Le dépôt de garantie versé correspondant aux parts « mezzanine » souscrites par le Groupe est présenté sur la ligne « Prêts et créances au coût amorti » dans l'état de situation financière consolidé du Groupe. Sa rémunération est enregistrée au compte de résultat, en produits financiers (cf. Note 4).

La rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées est comptabilisée en compte de résultat, en produits financiers (cf. Note 4).

**DONNÉES CHIFFRÉES AU 30 JUIN 2015**

En millions d'euros

Total des créances cédées sur la période	1 219,0	
Résultat de cession sur la période	(14,5)	(b)
Rémunération perçue au titre du CC1 sur la période	0,5	(c)
Rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées sur la période	5,8	(d)
Encours des créances transférées en date de clôture	403,1	(a)
Valeur comptable du CC1 en date de clôture	32,2	(e)
Juste valeur du CC1	32,2	
Valeur comptable du CC2	*	
Maturité résiduelle du CC1	23 mois	
<b>Impact des cessions de créances déconsolidantes au sens IAS 39 sur l'endettement financier net</b>	<b>362,7</b>	<b>(a) + (b) + (c) + (d) - (e)</b>

\* Aucun dépôt de garantie dit « CC2 » n'a été réalisé à fin juin 2015, le versement de ce dernier étant soumis aux conditions décrites plus haut.

**8.3.5 Variation de l'endettement financier net**

Sur le premier semestre 2015, l'endettement financier net a augmenté de 838,1 millions d'euros, essentiellement pour les raisons suivantes :

- ▶ le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY pour un montant de 360,8 millions d'euros (taxe de 3 % sur les distributions de 10,5 millions d'euros incluse) ;
- ▶ le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires minoritaires des filiales pour un montant de 157,9 millions d'euros ;

- ▶ les variations de change ont entraîné une augmentation de 241,8 millions d'euros de l'endettement net ;
- ▶ les pertes réalisées sur les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture d'investissement net ont généré une augmentation de 102,9 millions d'euros de l'endettement financier net.

Ces augmentations sont partiellement compensées par l'excédent de trésorerie généré par les activités du Groupe qui a entraîné une diminution de la dette financière nette de 86,0 millions d'euros.



**8.3.6 Ratio d'endettement**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014 retraité
Endettement financier net	8 023,7	7 185,6
Total Capitaux propres	7 082,6	7 004,7
<b>Ratio d'endettement</b>	<b>113,3 %</b>	<b>102,6 %</b>

**► 8.4 Instruments financiers dérivés****Actifs financiers dérivés**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015			31 décembre 2014 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	144,1	20,9	165,0	180,6	6,5	187,1
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	0,1	0,1	-	0,5	0,5
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	50,6	1,9	52,5	13,5	0,6	14,1
<b>TOTAL (cf. Note 8.1)</b>	<b>194,7</b>	<b>22,9</b>	<b>217,6</b>	<b>194,1</b>	<b>7,6</b>	<b>201,7</b>

**Passifs financiers dérivés**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015			31 décembre 2014 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	7,6	8,0	15,6	8,3	29,9	38,2
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	2,8	2,8	-	7,7	7,7
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	50,7	1,5	52,2	57,3	4,7	62,0
<b>TOTAL (cf. Note 8.2)</b>	<b>58,3</b>	<b>12,3</b>	<b>70,6</b>	<b>65,6</b>	<b>42,3</b>	<b>107,9</b>

Ces instruments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe et sont analysés en Note 9.

## ► 8.5 Juste valeur des instruments financiers par niveau

### 8.5.1 Actifs financiers

#### TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les titres cotés sont comptabilisés dans les états de situations financières consolidés à leur juste valeur pour 15,7 millions d'euros au 30 juin 2015. Leurs justes valeurs déterminées en fonction des cours de bourse à cette date sont de niveau 1.

Les titres non cotés, dont la valeur s'élève à 165,8 millions d'euros au 30 juin 2015 sont évalués à partir de modèles d'évaluation basés principalement sur les dernières transactions, l'actualisation des dividendes ou flux de trésorerie et la valeur de l'actif net (juste valeur de niveau 3).

Au 30 juin 2015, la variation des titres disponibles à la vente de niveau 3 s'analyse comme suit :

*En millions d'euros*

<b>Au 31 décembre 2014 retraité</b>	<b>148,6</b>
Acquisitions	29,7
Cessions (valeur comptable cédée)	(0,2)
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	0,5
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	(7,7)
Variations de périmètre, change et divers	(5,1)
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>165,8</b>

La principale ligne de titres non cotés concerne Aguas de Valencia, dont la valorisation est réalisée à partir d'une analyse multicritères (DCF, multiples). Une baisse de 10 % de la valeur globale de la ligne de titres Aguas de Valencia entraînerait un impact de - 4,2 millions d'euros sur les capitaux propres. La valeur nette des autres titres non cotés ne constitue pas un montant homogène significatif susceptible d'être présenté séparément.

#### PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI (HORS CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS)

Les prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs), dont la valeur comptable – qui est une approximation de la juste valeur – correspond à la juste valeur au 30 juin 2015 s'élève à 869,0 millions d'euros, peuvent comporter des éléments entrant dans une relation de couverture de juste valeur. Au 30 juin 2015, aucune couverture n'a été mise en place.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés utilisé par le Groupe dans le cadre de sa gestion des risques, comporte principalement des *swaps* de taux et de change, des options de taux, ainsi que des *swaps* de devises. Il est comptabilisé à sa juste valeur au 30 juin 2015 pour 217,6 millions d'euros. La juste valeur de la quasi-totalité de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles internes de valorisation basés sur des données observables. Ces instruments sont présentés en niveau 2.

#### ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, dont le montant au 30 juin 2015 s'élève à 79,3 millions d'euros sont considérés de niveau 2. En effet, leur juste valeur est déterminée à partir de données observables.

## 8.5.2 Passifs financiers

La juste valeur des dettes financières et des instruments financiers hors matières premières positionnée au passif se répartit de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

En millions d'euros	30 juin 2015				31 décembre 2014 retraité			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Dettes financières</b>	<b>12 007,9</b>	<b>5 695,7</b>	<b>6 312,2</b>		<b>11 462,5</b>	<b>5 478,3</b>	<b>5 984,2</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>70,6</b>		<b>70,6</b>		<b>107,9</b>		<b>107,9</b>	
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	15,6		15,6		38,2		38,2	
Instruments financiers sur les matières premières	2,8		2,8		7,7		7,7	
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	52,2		52,2		62,0		62,0	
<b>TOTAL</b>	<b>12 078,5</b>	<b>5 695,7</b>	<b>6 382,8</b>	<b>-</b>	<b>11 570,4</b>	<b>5 478,3</b>	<b>6 092,1</b>	<b>-</b>

### DETTES FINANCIÈRES

Seuls les emprunts obligataires cotés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sont présentés dans ce tableau en niveau 1. Les autres emprunts obligataires sont présentés dans ce tableau en niveau 2. La totalité de ces emprunts est évaluée notamment en tenant compte du risque de taux (composante taux d'intérêt) ; leur juste valeur est déterminée sur la base de données observables.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Se reporter à la description de la Note 8.5.1 pour justifier le niveau de juste valeur.

## ► 8.6 Compensation des instruments financiers dérivés actifs et passifs

Au 30 juin 2015, comme au 31 décembre 2014, le Groupe n'opère pas de compensation comptable de passifs financiers dans son état de situation financière. Par ailleurs, SUEZ environnement souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs dans son état de situation financière. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre de IFRS 7 sur la compensation :

En millions d'euros	30 juin 2015				31 décembre 2014 retraité			
	Instruments financiers dérivés relatifs à la dette et aux autres éléments		Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières		Instruments financiers dérivés relatifs à la dette et aux autres éléments		Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Montant brut <sup>(a)</sup>	217,5	(67,8)	0,1	(2,8)	201,2	(100,2)	0,5	(7,7)
<b>Montant après compensation</b>	<b>197,4</b>	<b>(47,7)</b>	<b>0,1</b>	<b>(2,8)</b>	<b>180,8</b>	<b>(79,8)</b>	<b>0,5</b>	<b>(7,7)</b>

(a) Montant brut des actifs et passifs financiers comptabilisés.

## NOTE 9 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de marché.

La politique de gestion des risques est décrite en Note 14 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

### ► 9.1 Risques de marché

#### 9.1.1 Risques de marché sur matières premières

##### 9.1.1.1 OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le Groupe engage des opérations de couverture de flux de trésorerie (*cash flow hedges*) sur les carburants et l'électricité telles que définies par IAS 39, en utilisant les instruments dérivés proposés sur les marchés de gré à gré, qu'ils soient fermes ou optionnels, mais toujours réglés en trésorerie. L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les évolutions défavorables des prix de marché pouvant en particulier affecter ses coûts d'approvisionnement.

##### 9.1.1.2 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur matières premières aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 2015				31 décembre 2014 retraité			
	Actifs		Passifs		Actifs		Passifs	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couverture de flux de trésorerie	0,1	-	2,8	-	0,5	-	7,7	-
<b>TOTAL</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>2,8</b>	<b>-</b>	<b>0,5</b>	<b>-</b>	<b>7,7</b>	<b>-</b>

#### 9.1.2 Risque de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son état de situation financière et son compte de résultat sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro (risque translationnel).

Le risque de conversion est essentiellement concentré sur les participations détenues aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Chili et en Australie. En matière d'investissement dans des devises n'appartenant pas à la zone Euro, la politique de couverture du Groupe consiste à créer des passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs.

Parmi les instruments de couverture utilisés, la souscription d'emprunts dans la devise considérée constitue la couverture la plus naturelle. Le Groupe utilise également des produits dérivés de change (*swaps* de change, *cross currency swaps*...) qui permettent de créer synthétiquement des dettes en devises.

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) et des instruments financiers qualifiés de couverture d'investissement net à la date de clôture.

Pour le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes consolidés d'une variation de cours de change de plus ou moins 10 % par rapport au cours de clôture.

##### SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT AU RISQUE DE CHANGE APRÈS IMPACT DES DÉRIVÉS DE CHANGE

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les actifs et passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur état de situation financière et dans la mesure où ces actifs et passifs n'ont pas été qualifiés de couverture d'investissement net. Une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro générerait un gain ou une perte de 5,3 millions d'euros.

##### IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES APRÈS PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS DE CHANGE

Pour les passifs financiers (dettes et dérivés) qualifiés de couverture d'investissement net, une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro aurait un impact en capitaux propres de plus ou moins 156,0 millions d'euros. Cette variation est compensée par un effet de sens inverse sur l'investissement net en devises couvertes.

### 9.1.3 Risque de taux d'intérêt

L'objectif du Groupe est de réduire son coût de financement en limitant l'impact des variations de taux d'intérêt sur son compte de résultat.

La politique du Groupe est d'opérer une diversification des références de taux de la dette nette entre taux fixe et taux variable. L'objectif est de disposer d'une répartition équilibrée entre les différentes références de taux à horizon moyen terme (5 à 15 ans), la répartition pouvant évoluer en fonction du contexte de marché.

Ainsi, le Groupe a recours à des instruments de couverture (notamment à des *swaps*), afin de se protéger des augmentations de taux d'intérêt dans les devises dans lesquelles l'endettement a été souscrit.

En 2014 et 2015, afin de protéger les refinancements d'une partie de sa dette, le Groupe a mis en place des couvertures de taux de maturité neuf ans avec des départs différés en 2017 et 2018.

#### 9.1.3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS PAR TYPE DE TAUX

La ventilation par type de taux de l'encours des dettes financières et de l'endettement net avant et après prise en compte des instruments dérivés de couverture, est présentée dans les tableaux ci-dessous :

#### Encours des dettes financières

En %	30 juin 2015		31 décembre 2014 retraité	
	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés
Variable	32 %	40 %	26 %	33 %
Fixe	59 %	51 %	65 %	58 %
Fixe indexé à l'inflation	9 %	9 %	9 %	9 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

#### Endettement financier net

En %	30 juin 2015		31 décembre 2014 retraité	
	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés
Variable	8 %	18 %	0 %	10 %
Fixe	80 %	70 %	88 %	78 %
Fixe indexé à l'inflation	12 %	12 %	12 %	12 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

#### 9.1.3.2 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité consiste à calculer l'impact d'une variation des taux de plus ou moins 1 % par rapport aux taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

#### Sensibilité du résultat au risque de taux après impact des dérivés de taux

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, et les jambes à taux variable des dérivés, générerait sur la charge nette d'intérêt, une perte ou un gain de 24,4 millions d'euros.

Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, en compte de résultat, un gain de 6,9 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés non documentés. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt générerait *a contrario* une perte de 8,2 millions d'euros.

#### Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de taux

Une augmentation de 1 % de l'ensemble des courbes de taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, sur les capitaux propres, un gain de 47,1 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie comptabilisée dans les états de situations financières. *A contrario*, une diminution de 1 % générerait une perte de 54,1 millions d'euros. La dissymétrie de l'impact est liée au faible niveau des taux court terme (inférieurs à 1 %) applicables à un certain nombre d'actifs et passifs financiers.

## ► 9.2 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, intermédiaires, banques) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

### 9.2.1 Activités opérationnelles

L'encours brut des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

Clients et autres débiteurs	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés <sup>(a)</sup>	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total			
<i>En millions d'euros</i>					Total	Total	
au 30 juin 2015	148,4	15,7	40,4	204,5	356,7	3 884,4	4 445,6
au 31 décembre 2014 retraité	157,4	10,9	46,4	214,7	318,6	3 543,2	4 076,5

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des créances clients et autres débiteurs qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

Le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif en termes de concentration de crédit compte tenu de la diversité de son portefeuille clients.

### 9.2.2 Activités financières

#### RISQUE DE CONTREPARTIE LIÉ AUX PRÊTS ET CRÉANCES AU CÔÛT AMORTI (HORS CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS)

L'encours brut des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés <sup>(a)</sup>	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total			
<i>En millions d'euros</i>					Total	Total	
Au 30 juin 2015	-	-	0,1	0,1	79,4	866,9	946,4
Au 31 décembre 2014 retraité	-	-	0,3	0,3	108,8	815,8	924,9

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs) qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) ne comprend pas les éléments de perte de valeur et de coût amorti pour respectivement 77,6 millions d'euros et 0,2 million d'euros au 30 juin 2015. L'évolution des prêts et créances au coût amorti est présentée en Note 8.1.

#### RISQUE DE CONTREPARTIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT ET À L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur le placement de ses excédents (trésorerie et équivalents de trésorerie) et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le Groupe place la majorité de ses excédents de trésorerie et négocie ses instruments financiers de couverture avec des contreparties de premier plan. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de contrepartie, le Groupe a mis en place des procédures de gestion et de contrôle basées, d'une part sur l'habilitation des contreparties en fonction de leurs ratings externes, de leurs surfaces financières et d'éléments objectifs de marché (*Credit Default Swap*, capitalisation boursière), et d'autre part sur la définition de limites de risques.

Au 30 juin 2015, les postes « trésorerie et équivalents de trésorerie » ainsi que les instruments financiers dérivés actifs après compensation sont les postes les plus significatifs soumis au risque de contrepartie. La décomposition des contreparties par type de notation sur ces postes est la suivante :

Risque de contrepartie lié aux activités de placement	30 juin 2015				31 décembre 2014 retraité			
	Total	Investment Grade <sup>(a)</sup>	Sans notation <sup>(b)</sup>	Non Investment Grade <sup>(b)</sup>	Total	Investment Grade <sup>(a)</sup>	Sans notation <sup>(b)</sup>	Non Investment Grade <sup>(b)</sup>
Exposition aux contreparties	2 736,8	93 %	3 %	4 %	2 430,1	92 %	2 %	6 %

(a) Contreparties dont la notation minimale est BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.

(b) L'essentiel de ces deux expositions est porté par des sociétés consolidées dans lesquelles existent des intérêts minoritaires ou par des sociétés du Groupe opérant dans des pays émergents, où la trésorerie n'est pas centralisable et est donc placée localement.

### ► 9.3 Risque de liquidité

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe pourrait être exposé à un risque de manque de liquidités l'empêchant de faire face à ses engagements contractuels.

La politique de financement du Groupe s'appuie sur les principes suivants :

- diversification des sources de financements entre le marché bancaire et le marché des capitaux ;
- profil de remboursement équilibré des dettes financières.

Au 30 juin 2015, le Groupe bénéficie d'une trésorerie active de 2 783,6 millions d'euros, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour 2 539,3 millions d'euros, des actifs financiers à la juste valeur par résultat pour 79,3 millions d'euros, et des instruments financiers dérivés relatifs à la dette et enregistrés à l'actif pour 165,0 millions d'euros. La quasi-totalité des excédents est investie en dépôts bancaires court terme et en comptes rémunérés.

De plus, le Groupe dispose spécifiquement au 30 juin 2015 de facilités de crédit confirmées, pour un montant total de 2 454,8 millions d'euros dont 415,2 millions d'euros tirées ; les facilités de crédit non tirées atteignent donc 2 039,6 millions d'euros, dont 157,1 millions d'euros arriveront à échéance avant le 30 juin 2016.

74 % des lignes de crédit totales et 80 % des lignes non tirées sont centralisées. Aucune de ces lignes centralisées ne contient

de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

Au 30 juin 2015, les ressources bancaires représentent 11 % de l'encours des dettes financières (hors découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie, car ces éléments ne constituent pas une source de financement pérenne). Les financements par les marchés de capitaux (emprunts obligataires pour 70 % et billets de trésorerie pour 13 %) représentent 83 % de l'encours des dettes financières (hors découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie).

La trésorerie disponible, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie (2 539,3 millions d'euros) et des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat (79,3 millions d'euros), nette des découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie (801,7 millions d'euros), s'élève à 1 816,9 millions d'euros au 30 juin 2015.

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement pour les principaux investissements qu'il envisage seront assurés par sa trésorerie disponible, les cessions de titres d'OPCVM détenus à des fins de transaction, ses flux de trésorerie futurs issus des activités opérationnelles et l'utilisation éventuelle des facilités de crédit dont il bénéficie.

Au 30 juin 2015, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

En millions d'euros	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	6 883,8	31,3	88,9	674,6	208,9	837,9	5 042,2
Billets de trésorerie	1 321,0	1 321,0	-	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	415,2	124,2	211,0	9,6	10,3	38,3	21,8
Emprunts sur location-financement	355,7	25,4	51,1	51,6	80,7	41,0	105,9
Autres emprunts bancaires	717,1	78,3	136,0	152,0	162,3	88,7	99,8
Autres emprunts	136,9	44,6	16,5	11,2	9,2	8,2	47,2
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	801,7	801,7	-	-	-	-	-
<b>Encours des dettes financières</b>	<b>10 631,4</b>	<b>2 426,5</b>	<b>503,5</b>	<b>899,0</b>	<b>471,4</b>	<b>1 014,1</b>	<b>5 316,9</b>
Actifs liés au financement	(0,8)	-	-	-	-	-	(0,8)
Actifs financiers qualifiant et désignés à la juste valeur par résultat	(79,3)	(79,3)	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 539,3)	(2 539,3)	-	-	-	-	-
<b>Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés</b>	<b>8 012,0</b>	<b>(192,1)</b>	<b>503,5</b>	<b>899,0</b>	<b>471,4</b>	<b>1 014,1</b>	<b>5 316,1</b>

Au 30 juin 2015, les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Au-delà de 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	<b>2 540,4</b>	128,5	308,7	303,1	260,0	251,3	1 288,8

Au 30 juin 2015, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dérivés (hors matières premières) enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants (montants nets) :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Au-delà de 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	<b>(117,3)</b>	3,5	(16,3)	(19,8)	(17,5)	(20,8)	(46,4)

Afin de refléter au mieux la réalité économique des opérations, les flux liés aux dérivés enregistrés au passif et à l'actif présentés ci-dessus correspondent à des positions nettes.

Par ailleurs, les valeurs présentées ci-dessus sont de signe positif dans le cas d'un passif, et de signe négatif dans le cas d'un actif.

Les facilités de crédit confirmées non utilisées ont les échéances suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Au-delà de 5 ans
Facilités de crédit confirmées non utilisées	<b>2 039,6</b>	17,7	141,1	59,9	60,7	254,3	1 505,9

Au 30 juin 2015, aucune contrepartie ne représentait plus de 13 % des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.

## NOTE 10 Participations ne donnant pas le contrôle

SUEZ environnement consolide le groupe Agbar par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 100 % au 30 juin 2015.

Le groupe Agbar consolide la société holding chilienne IAM par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 56,6 %.

La société IAM consolide la société opérationnelle chilienne Aguas Andinas par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 50,1 %.

La société Aguas Andinas est donc consolidée au sein du groupe SUEZ environnement par intégration globale au taux d'intérêt de 28,4 %.

IAM et Aguas Andinas sont toutes deux des entités cotées à la Bourse de Santiago de Chile (Chili).

Les informations résumées d'Aguas Andinas (à 100 %) sont présentées ci-dessous en application de la norme IFRS 12.

Elles sont extraites des données publiées par la société.



## États de situations financières résumés (à 100 %)

En millions d'euros	31 mars 2015 <sup>(a)</sup>	31 décembre 2014
Actifs non courants	2 209,3	2 016,7
Actifs courants	209,2	173,3
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	26,7	35,7
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 418,5</b>	<b>2 190,0</b>
Capitaux propres part du Groupe	983,3	832,6
Participations ne donnant pas le contrôle	84,9	75,8
<b>Total capitaux propres</b>	<b>1 068,1</b>	<b>908,4</b>
Passifs non courants	1 150,7	1 040,9
Passifs courants	199,6	240,6
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 418,5</b>	<b>2 190,0</b>
Taux de change clôture CLP/EUR	669,6	733,6

(a) À la date de publication des états financiers consolidés condensés semestriels 2015 du Groupe, les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2015 du groupe Aguas Andinas n'ont pas encore été publiés. L'état de situation financière résumé au 31 mars 2015 est extrait des données publiées (non auditées) les plus récentes.

## Comptes de résultat résumés (à 100 %)

En millions d'euros	31 mars 2015 <sup>(a)</sup>	31 mars 2014
Chiffre d'affaires	186,5	158,4
Résultat opérationnel courant	96,4	85,1
Résultat net part du Groupe	67,8	54,1
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	1,7	1,3
<b>Résultat net</b>	<b>69,4</b>	<b>55,5</b>
Autres éléments du résultat global	-	-
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>69,4</b>	<b>55,5</b>
Taux de change moyen CLP/EUR	702,3	755,7

(a) À la date de publication des états financiers consolidés condensés semestriels 2015 du Groupe, les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2015 du groupe Aguas Andinas n'ont pas encore été publiés. Le compte de résultat résumé au 31 mars 2015 est extrait des données publiées (non auditées) les plus récentes.

## Dividendes versés (à 100 %)

En millions d'euros	Au titre de 2014	Au titre de 2013
Dividendes versés par Aguas Andinas au 31 mars	55,3	49,0

La contribution du groupe Agbar au poste « Participations ne donnant pas le contrôle » s'élève à 1 099,8 millions d'euros sur un total de 1 524,9 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 1 100,8 millions d'euros sur un total de 1 518,5 millions d'euros au 31 décembre 2014.

La contribution de 1 099,8 millions d'euros au 30 juin 2015 provient principalement des 71,6 % de participations ne donnant pas le contrôle chez Aguas Andinas au Chili.

## NOTE 11 Provisions

En millions d'euros	31 décembre 2014 retraité	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variations de périmètre	Variation liée à la désactualisation <sup>(a)</sup>	Écarts de change	Autres	30 juin 2015
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	774,3	1,7	(9,8)	(19,3)	-	10,0	19,4	(67,6)	708,7
Risques sectoriels	113,6	0,8	(0,9)	(1,9)	0,1	-	0,1	0,6	112,4
Garantie	24,9	2,4	(3,6)	-	-	-	0,5	(0,8)	23,4
Risques fiscaux, autres litiges et réclamations	172,2	5,2	(8,1)	(0,1)	-	-	0,7	0,1	170,0
Reconstitution de sites	556,6	16,0	(17,7)	(1,7)	-	10,0	13,5	0,2	576,9
Restructurations	25,4	7,2	(5,9)	-	0,1	-	0,4	0,8	28,0
Autres risques	327,7	29,9	(30,5)	(1,5)	(0,3)	3,7	5,4	15,8	350,2 <sup>(b)</sup>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 994,7</b>	<b>63,2</b>	<b>(76,5)</b>	<b>(24,5)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>23,7</b>	<b>40,0</b>	<b>(50,9)</b>	<b>1 969,6</b>

(a) L'effet de désactualisation portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme correspond à la charge d'intérêts calculée sur le montant net des engagements de retraite et de la juste valeur des actifs de couverture, conformément à la norme IAS 19 révisée.

(b) Les provisions pour autres risques incluent une provision correspondant à la juste valeur des contrats déficitaires, pour un montant de 105,9 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 114,1 millions d'euros au 31 décembre 2014, suite à l'acquisition par Sita Australia de WSN en 2010.

Sur le premier semestre 2015, la variation du total des provisions provient principalement :

- ▶ de la diminution des provisions pour reconstitution de sites pour - 3,2 millions d'euros hors effet de change et de désactualisation ;
- ▶ de la diminution des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme pour - 95,0 millions d'euros hors effets de change et de désactualisation. Cette variation tient compte de - 63,8 millions d'euros liés aux gains actuariels positionnés dans la colonne « Autres » du tableau ci-dessus ;

- ▶ des effets de change pour + 40,0 millions d'euros, qui sont essentiellement générés par les filiales américaines et anglaises ;
- ▶ de l'effet de désactualisation de la période pour + 23,7 millions d'euros liés aux provisions pour reconstitution de sites, aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi qu'aux provisions pour pertes à terminaison.

Les flux de dotations, reprises et variations liées à la désactualisation présentés ci-dessus, sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2015 :

En millions d'euros	(Reprises)/Dotations nettes
Résultat des activités opérationnelles	(35,8)
Autres produits et charges financiers	23,7
Impôts	(2,0)
<b>TOTAL</b>	<b>(14,1)</b>

## NOTE 12 Paiements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions ou sur un versement en numéraire sont les suivants :

En millions d'euros	(Charge) de la période	
	30 juin 2015	30 juin 2014 retraité
Plans de stock-options <sup>(a)</sup>	-	0,4
Plans d'attribution d'actions de performance <sup>(a)</sup>	0,7	2,5
Plans mondiaux d'attribution gratuite d'actions	(5,1)	(5,2)
Augmentations de capital réservées aux salariés <sup>(b)</sup>	1,1	(3,1)
Plans de rémunération à long terme <sup>(c)</sup>	(5,0)	(1,5)
<b>TOTAL</b>	<b>(8,3)</b>	<b>(6,9)</b>

(a) Les produits présentés sur les plans de stock-options et plans d'attribution d'actions de performance tiennent compte en 2015 comme en 2014 de l'impact de l'atteinte partielle des conditions de performance sur les plans 2012 et 2013.

(b) L'impact des Share Appreciation Rights est présenté après couverture par des warrants (soumis à la norme IAS 39). Avant couverture par des warrants, la charge du premier semestre 2015 relative aux augmentations de capital réservées aux salariés s'élève à - 1,4 million d'euros et celle du premier semestre 2014 s'élève à - 3,9 millions d'euros.

(c) Aux fins de comparaison, les comptes 2014 ont été retraités pour faire apparaître l'impact en résultat du plan de rémunération long terme dont la mise en place avait été décidée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2014.

Ces charges sont comptabilisées conformément aux dispositions d'IFRS 2 et d'IAS 19.

Toutes les opérations et attributions antérieures à 2015 sont décrites dans la Note 23 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014 du Document de Référence de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

### ► Plan de rémunération à long terme

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 14 janvier 2015, a décidé de mettre en place un plan de rémunération à long terme prenant la forme d'un bonus versé en numéraire, dont l'enveloppe globale s'élève à 15,2 millions d'euros et qui concerne 1 780 bénéficiaires.

La période d'acquisition court du 14 janvier 2015 au 30 mars 2018 inclus.

Les conditions de performance pour l'acquisition du bonus se détaillent comme suit :

Pour 607 bénéficiaires, deux des trois conditions suivantes sont prévues en fonction de leur profil :

- une condition de performance de marché, portant sur l'évolution du *Total Shareholder Return* de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sur la période courant du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017 inclus, comparée à l'évolution du *Total Shareholder Return* de l'indice EURO STOXX Utilities sur la même période ;

- une condition de performance interne portant sur le résultat net récurrent cumulé (défini comme le résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels) du Groupe, sur la période courant du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017 inclus ;

- une condition de performance interne portant sur l'EBITDA cumulé du Groupe, sur la période courant du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017 inclus.

Par ailleurs, le montant du versement à ces 607 bénéficiaires, pourra être augmenté ou diminué de 10 % en fonction du niveau du taux de parité homme/femme dans l'encadrement du Groupe au 31 décembre 2017.

Pour le reste des bénéficiaires, l'enveloppe attribuée est soumise aux conditions de performance internes portant sur l'EBITDA cumulé du Groupe ainsi que sur le résultat net récurrent cumulé du Groupe, sur la période courant du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017 inclus.

La condition de performance externe a été valorisée en utilisant la méthode de Monte Carlo.

La juste valeur de l'enveloppe ainsi déterminée aboutit à une charge totale de - 10,4 millions d'euros, répartie linéairement sur la durée du plan. Ainsi, ce plan a généré une charge dans les comptes consolidés semestriels du Groupe en 2015 de - 2,2 millions d'euros (en tenant compte du provisionnement des charges sociales).

Par ailleurs, le plan de rémunération à long terme 2014 a généré une charge de - 2,8 millions d'euros au premier semestre 2015.

## NOTE 13 Litiges

### ► 13.1 Litiges et arbitrages

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2015 s'élève à 170,0 millions d'euros (hors litiges argentins).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

#### Litiges argentins

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession ont été bloqués par une loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'Urgence) en janvier 2002 empêchant ainsi l'application des clauses contractuelles d'indexation des tarifs en cas de dépréciation du peso argentin par rapport au dollar américain.

En 2003, SUEZ – désormais ENGIE – et ses co-actionnaires, concessionnaires des eaux de Buenos Aires et de Santa Fe ont entamé des procédures d'arbitrage contre l'État argentin en sa qualité de concédant, dans le but de faire appliquer les clauses contractuelles des contrats de concession devant le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) conformément aux traités bilatéraux franco-argentins de protection des investissements.

Ces procédures d'arbitrage CIRDI visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis depuis le début de la concession, suite aux mesures adoptées par l'Argentine après la promulgation de la Loi d'Urgence susmentionnée. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires en 2006. Parallèlement aux procédures CIRDI, les sociétés concessionnaires Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession devant les juridictions administratives locales.

Toutefois, la situation financière des sociétés concessionnaires s'étant dégradée depuis la Loi d'Urgence, la société Aguas

Provinciales de Santa Fe a annoncé sa mise en liquidation judiciaire lors de son Assemblée Générale du 13 janvier 2006.

Parallèlement, la société Aguas Argentinas a demandé à bénéficier du « Concurso Preventivo » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de redressement judiciaire, une proposition concordataire opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008. La proposition prévoyait un premier paiement de 20 % (soit l'équivalent d'environ 40 millions de dollars) lors de l'homologation et un second paiement de 20 % en cas d'indemnisation par l'État argentin. ENGIE et Agbar, en tant qu'actionnaires de contrôle, ont décidé de soutenir financièrement Aguas Argentinas pour faire face à ce premier paiement et ont versé respectivement, lors de l'homologation, la somme de 6,1 et 3,8 millions de dollars américains.

Pour mémoire, SUEZ et SUEZ environnement ont – préalablement à la fusion de SUEZ avec Gaz de France et à la mise en bourse de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY – conclu un accord portant transfert économique au profit de SUEZ environnement des droits et obligations liés aux participations détenues par SUEZ dans Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe.

Par deux décisions datées du 30 juillet 2010, le CIRDI a reconnu la responsabilité de l'État argentin dans la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires et de Santa Fe. Par ailleurs, en juin 2011, le CIRDI a procédé à la nomination d'un expert afin d'évaluer de manière définitive le montant de la réparation au titre des préjudices subis.

Les rapports portant sur les concessions de Buenos Aires et de Santa Fe ont été remis par l'expert au CIRDI respectivement en septembre 2013 et en avril 2014. Concernant la concession de Buenos Aires, le CIRDI a rendu sa décision le 9 avril 2015, qui condamne la République Argentine à verser 405 millions de dollars américains aux actionnaires d'Aguas Argentinas en réparation du préjudice subi (dont 346 millions de dollars américains à SUEZ environnement et ses filiales). Cette décision constitue une étape importante dans le processus de résolution de ce litige. Une nouvelle étape s'ouvre à présent, afin d'obtenir la mise en œuvre de la décision du CIRDI. Cette décision est susceptible de recours de la part de la République Argentine. La décision concernant la concession de Santa Fe devrait être rendue au cours de l'exercice 2015.

Le Groupe estime que les provisions relatives à ces litiges, telles qu'elles sont comptabilisées dans les comptes, sont appropriées.

## ► 13.2 Litiges en matière fiscale

### Sociedad General de Aguas de Barcelona

Agbar a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux essentiellement en matière d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, Agbar a reçu une notification de redressements de l'administration fiscale espagnole portant sur les exercices 1995 à 1998, faisant état d'un redressement d'un montant de 28 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 12 millions d'euros. Agbar a également reçu une notification de redressements portant sur les exercices 1999 à 2001, faisant état d'un redressement d'un montant de 41 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 25 millions d'euros. De plus, en mai 2009, Agbar a été notifiée au titre des exercices 2002 à 2004 d'un redressement de 60,5 millions d'euros sans pénalités de retard.

La société a contesté en justice ces redressements motivés, pour chaque période vérifiée, de façon analogue par l'administration fiscale. En effet, elle considère que les arguments de cette dernière ne sont pas fondés.

En mai 2007, le tribunal administratif a rendu son jugement relatif aux exercices 1995 à 1998 : il a réduit le montant du redressement à 21 millions d'euros et a annulé les pénalités. Néanmoins, Agbar a fait appel de ce jugement sur la partie du redressement maintenue. Dans ce cadre, la Cour d'Appel a d'ores et déjà rendu sa décision au titre de l'exercice 1998 puis des exercices 1995, 1996 et 1997. Ces quatre décisions ont fait l'objet d'un recours, introduit d'une part par Agbar au titre de 1998 et d'autre part par l'État espagnol au titre de 1995, 1996 et 1997, devant la Cour Suprême. Toutefois, la Cour Suprême

n'ayant pas accepté le pourvoi introduit par l'État espagnol au titre des exercices 1996 et 1997, Agbar a obtenu la restitution de 4,1 millions d'euros d'impôts indûment versés ainsi que 1 million d'euros d'intérêts de retard. Le montant du litige opposant Agbar à l'administration fiscale est donc réduit à 17 millions d'euros.

Par ailleurs, en mai 2008, le tribunal administratif a annulé les pénalités portant sur les exercices 1999 à 2001 mais a maintenu la quasi-totalité du redressement. En conséquence, Agbar a fait appel de ce jugement en juillet 2008. Au mois de juillet 2011, Agbar a obtenu une décision partiellement favorable de la Cour d'Appel et a introduit un pourvoi devant la Cour Suprême en ce qui concerne les litiges associés aux redressements maintenus. Par ailleurs, l'administration fiscale espagnole s'est pourvue en cassation en ce qui concerne la décision favorable obtenue par Agbar.

Le 25 octobre 2012 Agbar a reçu la décision de la Cour Suprême qui a validé ce qui avait été décidé par la Cour d'Appel.

Agbar a reçu la notification de l'arrêt de la Cour Suprême au mois de mars 2013 et a procédé au paiement de la somme de 20 millions d'euros correspondant au principal, les intérêts de 9 millions d'euros ont fait l'objet d'une contestation devant le tribunal administratif central.

Enfin, en juin 2009, Agbar a saisi le tribunal administratif afin de contester les redressements effectués au titre des exercices 2002 à 2004. En juin 2012, le tribunal a rendu une décision partiellement favorable à Agbar.

Agbar a introduit une requête devant la Cour d'Appel en ce qui concerne les autres éléments sur lesquels Agbar n'a pas obtenu une décision favorable du tribunal administratif.

## NOTE 14 Transactions avec des parties liées

L'objet de cette note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées, au sens de la norme IAS 24. S'agissant d'une clôture intermédiaire, les transactions avec les principaux dirigeants ne seront pas détaillées dans la présente note.

Par ailleurs, seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous.

### ► 14.1 Transactions avec le groupe ENGIE

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	31 déc. 2014 retraité	30 juin 2014 retraité
<b>Transactions avec la société ENGIE</b>			
Achats/Ventes de biens et services	-	5,7	(0,9)
Dettes non financières	2,5	0,3	21,1
Créances non financières	0,3	0,4	0,8
Créances au coût amorti <sup>(a)</sup>	20,5	21,1	22,9
<b>Transactions avec les sociétés liées à la société ENGIE</b>			
Achats/Ventes de biens et services	-	0,6	(1,2)
Créances non financières	28,9	29,7	28,8
Dettes non financières	3,0	3,2	2,1
En-cours dettes financières hors instruments financiers	1,2	0,9	-
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières (Passif)	0,8	2,5	0,2
Engagements et garanties données	0,5	0,5	0,4

(a) Se reporter à la Note 2.2.1 du chapitre 20 du Document de Référence SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY 2009 – Contrat synthétique argentin.

### ► 14.2 Transactions réalisées avec les activités conjointes, les coentreprises et les sociétés associées

#### 14.2.1 Activités conjointes

Le Groupe détient un compte courant de 302 millions d'euros envers l'activité conjointe qui était en charge de la construction de l'usine de dessalement près de Melbourne (Australie).

Cette entité est consolidée à 35 %. Ainsi, la part « hors Groupe » de 196 millions d'euros est enregistrée à l'actif de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

#### 14.2.2 Coentreprises et sociétés associées

Il n'existe pas au premier semestre 2015 de transaction, ni d'engagement significatif impliquant des sociétés associées ou des co-entreprises.

## NOTE 15 Événement postérieur à la clôture

Il n'y a eu aucun événement postérieur à la clôture.

Paris, le 29 juillet 2015

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés du 1<sup>er</sup> semestre 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Rapport des contrôleurs légaux sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés, figurant au chapitre 7 du présent Rapport financier semestriel, contient une observation qui ne remet pas en cause leur opinion. Cette observation porte sur l'incidence, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, des nouvelles normes et amendements d'application obligatoire et en particulier de la première application de la nouvelle interprétation IFRIC 21.

Jean-Louis Chaussade  
Directeur Général  
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

# 6

## Déclaration de la personne responsable du Rapport financier semestriel

# 7

## Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 1.3.1 « Normes, amendements et interprétations appliqués par le Groupe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés, qui expose l'incidence de la première application de la nouvelle interprétation IFRIC 21.

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 28 juillet 2015

Les Commissaires aux comptes

**MAZARS**

**ERNST & YOUNG et Autres**

Gonzague Senlis    Isabelle Massa    Stéphane Pedron    Jean-Pierre Letartre



## **SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY**

Société anonyme au capital  
de 2 164 515 760 euros  
Tour CB21 — 16, place de l'Iris  
92040 Paris La Défense Cedex  
tél. +33 (0)1 58 81 20 00  
fax +33 (0)1 58 81 25 00  
433 466 570 R.C.S. NANTERRE  
[www.suez-environnement.fr](http://www.suez-environnement.fr)



prêts pour la révolution de la ressource